

Groupement des Anciens du CERN-ESO Pensioners' Association



Bulletin No. 44

Printemps 2013 – Spring 2013

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO et sur le travail des comités du CERN, dans lesquels le GAC-EPA est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the Committee of the CERN-ESO Pensioners Association and on the work of the committee, in which GAC-EPA is represented.

Groupement des Anciens CERN-ESO Pensioners' Association

c/o Association du Personnel,

CH-1211 Genève 23 ou/or F-01631 CERN CEDEX

Tél./Phone: +41 22 767 57 59

Courriel/e-mail: gac-epa@gac-epa.org

Site: <http://www.gac-epa.org>

Site de l'Association du personnel/ Staff Association site:

<http://staffassoc.web.cern.ch>

Modalités d'adhésion et paiement de votre cotisation : voir renseignements à la fin de ce Bulletin.

Becoming a member and how to pay your fee to the Association: see at the end of this Bulletin.

Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser vos nom, adresse, n° de téléphone, e-mail, etc;
If you write to us, please do not forget to quote your name, address, telephone number, e-mail, etc.

Membres du Comité du GAC-EPA au 01.01.2013

Members of the GAC-EPA Committee from 01.01.2013

Gerrit Jan BOSSEN (2013)	Président / President
Jean-Claude GOUACHE (2014)	Vice-Président/ Vice-President
André John NAUDI (2013)	Vice-Président/ Vice-President
Martin CULLUM (2013)	Représentant des membres ESO/Representative of ESO Members
Monique HÄUSERMANN (2013)	Trésorière /Treasurer
Eddie ROEBUCK (2013)	Trésorier adjoint/ Assistant treasurer
Mario DANESIN (2014)	Secrétaire / Secretary
Françoise THEVENET (2013)	Secrétaire suppléante/ Deputy Secretary

Membres du Comité, délégués auprès du Conseil de l'Association du personnel /Members of Committee, delegates next to the Council of the staff association

François WITTGENSTEIN (2013)	Conseil d'Administration de la Caisse de pensions/ <i>Pension Fund Governing Board.</i>
Claude GENIER (2013)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i> Successeur désigné de FW au CACP/ <i>Designed Successor of FW to the PFGB.</i> Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
Jean-Claude GOUACHE (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i> Commission juridique/ <i>Legal Commission</i>
Michel BABOULAZ (2014)	Caisse maladie(CHIS) / <i>CHIS</i>
David JACOBS (2013)	Caisse maladie(CHIS)/ <i>CHIS</i>
Michel VITASSE (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i> Groupe de travail sur la garantie des pensions/ <i>Working Group on Pension Guarantees</i>
Carlo VANDONI (2014)	Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions/ <i>Deputy to the Working Group on Pension Guarantees</i> Contact avec l'Administration pour questions organisationnelles/ <i>Administration Contact on Organisational Matters</i>
Gunilla SANTIARD (2013)	Permanences ; Fonds d'entraide ; Activités sociales et Culturelles ; Suppléante pour gestion des communications et du courrier/ <i>Information Sessions ; Mutual Aid Fund ; Social and cultural Matters and Deputy to Mail and Communications</i>
Jean-François MICHAUD (2013)	Permanences/ <i>Information Sessions</i> ; Contact suppléant avec L'Administration pour questions organisationnelles/ <i>Deputy Adm.Contact on Organisational Matters</i> Commission Sécurité et Hygiène/ <i>Commission Health and Safety</i>

Nota : les Commissions mentionnées ci-dessus sont celles mises en place par l'Association du personnel.

Nota : the above Commissions are put in place by the CERN Staff Association.

Autres activités du Comité / Others activities of the Committee

René BARTHELÉMY (2014)	Permanences / <i>Information Sessions</i>
Irène SEIS (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
André John NAUDI (2013)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
David JACOBS (2013)	Gestion du courrier et communications/ <i>Mail and Communications</i>
François GHINET (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
Jean-Marie THOMAS (2013)	Bulletin/ <i>Bulletin</i>
Bernard DUCRET (2013)	Bulletin/ <i>Bulletin</i>
Robert CAILLIAU (invité permanent)	Expert informatique/ <i>Informatics Expert</i>

SOMMAIRE / CONTENTS

Quelques mots du Président / <i>A few words from the President</i>	4
Éditorial / <i>Editorial</i>	5
A propos de l'ESO / <i>News of ESO</i>	6
Echos et activités du Comité / <i>News in brief and activities of the Committee</i>	7 - 13
Caisse de Pensions/<i>Pension fund</i>	14 - 18
Protection sociale / <i>Social protection</i>	19 - 22
Interview de Claude GENIER / <i>Interview of Claude GENIER</i>	22 - 26
Etat-civil / <i>Civil status</i>	27
Caisse maladie / <i>The Health Insurance Scheme</i>	28- 30
Présence du GAC-EPA sur l'Internet / <i>Presence of GAC-EPA on the Internet</i>	31
Permanences / <i>Information sessions (permanences)</i>	31- 32
Adhésion au GAC, modalités / <i>Become an membership, form</i>	33
Cotisations et paiement /<i>Payment of fee</i>	34
Bulletin d'adhésion / <i>Membership application form</i>	35

Le mot du président***Gerjan Bossen***

Original: français

C'est le printemps et avec lui arrive la nouvelle édition de notre Bulletin, une autre fleur parmi les tulipes, jacinthes et narcisses (allez voir Keukenhof dans ma Hollande natale !) qui nous fait oublier l'hiver qui a été dans une grande partie de l'Europe « à l'ancienne », rigoureux et neigeux.

Il y a d'autres fleurs qui ont aussi poussé, celles de la réglementation. Chacun d'entre nous qui a dû remplir sa déclaration d'impôts l'a constaté : toujours plus de règles à respecter dont le sens et l'utilité nous échappent parfois. Il faut bien reconnaître que l'avidité de quelques-uns débouche sur des contraintes imposées à tous. Et pour rester avec ce même exemple, la virtualité est partout, il est devenu préférable de remplir sa déclaration sur ordinateur en lieu et place des formulaires papier d'autan. Prenons les avantages de cette évolution, il y en a !

En quoi tout cela nous concerne comme membre du GAC-EPA ? Force est de constater que le CERN n'échappe pas à la tendance vers plus de réglementation et plus de virtualité.

Ainsi le parking des drapeaux nous est interdit pour des raisons futilles au nom du sacro-saint règlement. Plus grave, la gouvernance de notre système d'assurance maladie est en train d'être remodelée afin d'être en concordance avec certains principes, sans trop se poser la question sur l'efficacité et le résultat concret pour les assurés. En résumé, les règles pourraient primer sur le bon sens.

Et le fait de vivre dans une société informatisée implique que le GAC-EPA est au CERN le seul organisme qui n'utilise pas encore le vote électronique pour l'élection de son Comité, ce qui explique (mais ne justifie pas) nos problèmes de vous faire parvenir le matériel de vote en bonne et due forme. Et les services du CERN que nous sollicitons comme l'imprimerie ou le service courrier sont de moins en moins à l'aise avec nos demandes de communiquer avec vous par le biais de documents papier, la communication vers les actifs étant entretemps devenue 100% électronique.

Trop pessimiste, votre président ? Peut-être. Heureusement, notre Comité est composé d'un bon mélange d'optimistes et de pessimistes, de conservateurs et de progressistes, tous mus par le désir de contribuer au bien-être de vous, nos membres.

Bon été à tous.

The word of the president

Spring is here and with it our new number of the Bulletin, another flower amongst the tulips, hyacinths and daffodils (go and see Keukenhof in my native Holland) to make us forget a winter that was like in the olden days, cold and snowy, in most of Europe.

Other flowers have bloomed : rules and regulations. Those of us who have filled in a tax form will have noticed : more rules to respect whose meaning and utility escape us. The greed of some means constraints on everyone else. And to stay with this example, the virtual world is everywhere. It has become preferable to fill in one's tax declaration online instead of on paper. Let us take advantage of this evolution. Yes, there are some advantages.

How does all this concern us as GAC-EPA members ? Well, CERN has not escaped this tendency towards more regulation and virtual activity.

The flags carpark is no longer accessible to us because of « regulations ». Much worse, the governance of our health insurance scheme is being remodelled to be in accordance with certain principles without taking into account the efficacy and concrete results for the insured. It looks as though the « rules » are more important than common sense.

Living in a computerised society means that the GAC-EPA is the only organism at CERN that does not use electronic voting for the election of its Committee. This explains (but does not justify) our problems sending out voting material in due form. The CERN services that we use such as the printshop and the mail service are less at ease with our requests to communicate with you via paper documents since communication with active staff members is now completely electronic.

Is your President too pessimistic ? Perhaps. Fortunately, our Committee is composed of a good mixture of optimists and pessimists, of conservatives and progressives, all prompted by the desire to contribute to the good of you, our members.

Have a good summer.

Editorial**Bernard Ducret**

Original: français

**Editorial****Un bulletin pour tous.**

A ma prise de fonctions, j'ai annoncé que notre bulletin de liaison allait comporter quelques modifications dans sa forme et son contenu. Je reviens sur ce sujet en vous présentant ce que nous souhaitons apporter sur ces deux points.

Sur la forme, nous souhaitons que le document soit le plus agréable à lire possible, que les textes soient émaillés de graphes de photos en couleurs, de pictogrammes, bref d'éléments illustratifs qui aèrent et rendent la lecture plus agréable. Nous commençons dans ce numéro par mettre les photos des contributeurs et une ponctuation graphique plus nette.

Sur le contenu, nous avons pris le parti de faire en sorte que le bulletin soit un réel élément de liaison entre nous. **Nous sommes curieux par exemple de savoir ce que vous devenez, quelles sont vos activités de retraité, comment vous vivez votre nouvelle expérience de vie après votre départ des Organisations.** Ces aspects, nous aimerais les faire partager à nos lecteurs sous la forme d'interviews, de reportages ou plus simplement par un courrier que vous pourriez nous faire parvenir.

Dans un tout autre registre, il faut de plus que nous fassions des économies tout en élargissant notre audience, un challenge difficile. Dans cette optique, nous allons réduire la masse de papier en vous faisant parvenir le Bulletin par voie électronique avec une annonce de disponibilité par e-mail. Pour cela il faut que vous nous fassiez parvenir votre adresse internet au plus vite. Votre réactivité nous permettra de vous envoyer, dans le futur, une revue en couleurs, plus belle dans sa réalisation, plus charpentée dans sa présentation, donc plus attractive pour la lecture. Par contre nous garderons l'impression papier pour nos collègues non connectés, elle sera la même dans sa présentation, mais elle restera en noir et blanc.

Nous comptons à travers ces enrichissements, élargir le nombre de lecteurs, pour tenter de toucher les retraités qui ne sont pas encore membres de notre groupement. Il le faudra de toute manière, car l'atmosphère économique en Europe devient lourde et inquiétante et nous aurons besoin de tous pour défendre nos intérêts.

A news bulletin for everyone

When I took over as editor of our newsletter, I announced some changes in its form and contents, and I would now like to come back on this and tell you about the changes we wish to make.

As regards the form of our newsletter, we would like it to be as easy as possible to read, peppered with graphs, colour photos, pictograms, in short illustrations, which make it more enjoyable to read. We are starting in this issue to include contributors' photos and clearer graphics.

As regards the contents, we wish to make the newsletter into a real means of communication between people. **For example, we would like to know what has become of you, what you have been doing, and how you find your new life since retiring from the Organisation.** We would like to share these aspects with our readers in the form of interviews, reports or simply in the form of letters that you can send us.

In another vein, we also need to make economies whilst enlarging our audience, which is a difficult challenge. With this in view, we will reduce the mass of paper by sending you the bulletin electronically and announce its availability by e-mail. For that you need to send us your e-mail as soon as possible. Your fast reaction will enable us to produce in future a bulletin in colour, that will be more attractive, better structured in its presentation and thus more enjoyable to read. We will, however, keep the paper version for our colleagues who do not have a computer connection, but this will remain in black and white.

With these enrichments, we count on increasing the number of our readers, hoping to reach the retirees who are not yet members of our association. This is in any case necessary, since with the present serious and worrying economic situation in Europe, we need all of you to defend our interests.

A propos de l'ESO



What about ESO?

Original: English

Martin Cullum

Nouvelles de l'ESO

Membres : Nous avons commencé l'année par une petite fête à Garching. Pendant les 18 derniers mois, le nombre de membres ESO au GAC-EPA a augmenté régulièrement et a presque doublé. Ceci est dû en partie au fait qu'il y a de nouveaux retraités, mais aussi grâce aux incitations visant à attirer d'anciens retraités.

Assurance maladie : Le Groupe de travail ESO sur la santé, avec une mission similaire à celle du comité de surveillance de l'assurance maladie du CERN (CHIS Board), a beaucoup travaillé l'année passée sur les questions concernant le contrat de l'assurance maladie de l'ESO avec Vanbreda International. Il y a eu quelques modifications, mais la liste révisée des prestations n'est pas encore disponible. On note par exemple une simplification des remboursements des traitements dentaires. Le système précédent était incompréhensible pour le commun des mortels. Sandro D'Odorico est le délégué du GAC-EPA au Groupe de travail sur la santé.

Nous attendons une réponse de la Direction de l'ESO concernant une contribution au coût de l'« assurance pour excédent de sinistre » de la prime d'assurance comme pour d'autres prestations normales. (Voir le Bulletin antérieur et l'erratum plus loin pour plus de détails.)

Site web: La Direction de l'ESO est d'accord pour héberger un site web pour les retraités sur des serveurs de l'ESO. Ce site sera complémentaire au site actuel du GAC-EPA et y sera éventuellement lié par la suite. Il y a plusieurs sujets propres aux retraités ESO, par exemple, l'assurance maladie, des événements sociaux locaux et les impôts, et ce sera plus facile de donner des informations sur un site hébergé à Garching. Les sujets communs aux retraités CERN et ESO seront bien sûr traités sur le site actuel du GAC-EPA. Klaus Banse s'est porté volontaire pour la construction et la gestion du nouveau site. Le représentant ESO actuel au GAC-EPA est Martin Cullum, il sera responsable de la rédaction du contenu.

Liste de contacts ESO : Le Département d'information publique et d'éducation de l'ESO a fait une mise à jour et réorganisé la liste de contacts globale de l'Organisation pendant l'année écoulée. Pour la première fois, il existe une catégorie spécifique pour les retraités ESO. Ainsi, ces derniers ne seront pas oubliés quand ils auront quitté l'Organisation. Les retraités peuvent dès à présent et s'ils le veulent, recevoir régulièrement les e-mails annonçant les événements à l'ESO. ***

ESO News

Membership: The year started with a New Year get together in Garching. The number of ESO members at GAC-EPA has been growing steadily and has almost doubled over the last 18 months. This is partly because of a number of recent retirees, and also because incentives to attract previously retired staff members.

Health Insurance: The re-vamped ESO Health Working Group, which has a similar function to the CHIS Board at CERN, has been working actively during the last year on a number of issues relating to the ESO health insurance contract with Vanbreda International. Although the revised list of benefits is not yet available at the time of writing, a number of changes have been introduced. An example is the simplification of the reimbursements for dental treatment that were previously incomprehensible to most mortals. The GAC-EPA delegate on the HWG is Sandro D'Odorico.

We are awaiting a reply from the ESO management to our request for ESO to contribute toward the cost of the stop-loss insurance component of the health insurance premium as it does for normal benefits. (See the previous bulletin and erratum below for more details.)

Website: The ESO management has agreed to the hosting of a website for pensioners on ESO servers. This will complement the current GAC-EPA website and will eventually be linked to it when up and running. There are a number of topics that relate specifically to ESO pensioners: for example, health insurance issues, local social events and taxation, and it is easier to respond to these with a website hosted in Garching. Aspects that relate equally to both CERN and ESO retirees will, of course, continue to be covered by the current GAC-EPA website. Klaus Banse has volunteered to implement and manage the new website. The GAC-EPA Representative for ESO members, presently Martin Cullum, will be responsible for the editorial content.

ESO Contact List: During the last year, the ESO Education and Public Outreach Department has been updating and re-organising the global contact list for the Organisation. For the first time, this list specifically identifies ESO pensioners as a category so that they are not simply forgotten when they leave the organisation. If they wish, pensioners can now receive a regular news emails about events at ESO and, at the end of last year, we also received a copy of the beautiful ESO ***

*** A la fin de l'année passée nous avons également reçu un très beau calendrier édité par l'ESO. Quelle belle surprise!

Statuts de l'Association du Personnel de l'ESO :
La révision des Statuts de l'Association du Personnel de l'ESO continue au sein du Groupe de travail de l'AP, établi pour ce faire. Le GAC-EPA a proposé au Groupe de travail d'y inclure les retraités, comme cela avait été fait dans les Statuts de l'AP du CERN. Le Groupe de travail a donné son accord, mais d'autres questions restent à régler. La révision sera terminée pour l'automne puis soumise à l'approbation des membres du personnel de l'ESO.

*** wall calendar which was a pleasant surprise.

ESO Staff Association Statutes: The revision of the statutes of the ESO Staff Association is still on-going within a Staff Association Working Group, set up for this purpose. The WG have received concrete proposals from the GAC-EPA to include pensioners in a similar way to the CERN SA Statutes. These have been willingly taken on board by the WG, but a number of other issues still remain to be resolved. Realistically, it can be expected that the revision will be completed by the autumn and put to the ESO staff for acceptance.

Echos et activités du Comité

(Période de novembre 2012 à avril 2013)

Mario Danesin

Original: français



News in brief and activities of the Committee

(Period November 2012 to April 2013)

En ce 1^{er} semestre de l'année 2013 nous publions le Bulletin de printemps qui couvre la période d'activité des derniers six mois.

Actuellement le Comité, sous la Présidence de Gerrit Jan Bossen, se compose de 22 membres dont 21 membres élus (20 pour le CERN, 1 pour l'ESO) et 1 membre invité permanent (expert informatique).

Nous résumons ci-après quelques aspects de l'activité du Comité qui sont, pour quelques-uns d'entre eux, développés plus en détail dans les chapitres spécifiques.

1. Les élections 2012, composition du nouveau Comité et attributions de fonctions.

Le Comité actuel (liste en début de bulletin) siège depuis le 1^{er} janvier 2013. Il est issu des élections qui se sont déroulées à l'automne 2012 pour renouveler 8 membres élus du Comité dont les mandats arrivaient à échéance le 31 décembre 2012. Au total 10 candidats se sont présentés dont 7 membres sortants et 3 nouveaux candidats. 1 membre sortant, Jean-Claude Vialis, ne s'est pas représenté ; le Comité le remercie chaleureusement pour sa large implication durant ses 2 mandats successifs, dans tous les domaines d'activité du Comité et notamment en tant que notre représentant au Fond d'entraide, dans les activités sociales et culturelles et dans nos contacts administratifs avec la Caisse de pensions ; par ailleurs Jean-Claude est encore prêt à nous prodiguer ses conseils en cas de besoin. ***

We are publishing a spring bulletin that covers the Committee's activities of the past six months.

The current Committee, under the Presidency of Gerrit Jan Bossen, consists of 22 members of which 21 are elected (20 for CERN, 1 for ESO) and one permanent invitee (informatics expert). Below we give brief details of some aspects of the Committee's activities. Some activities are mentioned in more detail in the specific sections.

1. 2012 Election Results, Composition of the New Committee and Assignment of Duties

The present Committee (list at the beginning of the bulletin) has been in place since 1 January 2013, and was voted in during the elections that took place in the autumn of 2012 to renew 8 elected members whose mandate ended on 31 December 2012. In total 10 candidates stood for election of whom 7 were outgoing members and 3 were new candidates. One outgoing member, Jean-Claude Vialis, did not stand for election; the Committee would like to thank him most sincerely for his sterling work during his 2 successive mandates in all aspects of the Committee's activities and especially as our representative in the Mutual Aid Fund, in social and cultural activities, and in our administrative contacts with the Pension Fund; happily, Jean-Claude is still willing to tender his advice should we need it.

There were no elections for auditors in 2012 since their mandate runs to the end of 2013 ; a call for candidates will go out in September 2013. ***

***Il n'y a pas eu en 2012 d'élections pour les vérificateurs aux comptes, les mandats de ceux-ci allant à échéance, fin 2013 ; un appel à candidature sera donc lancé en septembre 2013.

Le dépouillement des votes, pour le renouvellement des membres du Comité par les scrutateurs, a eu lieu le 23 novembre 2012 et a donné les résultats suivants :

- Membres du groupement : 1753
- Votants : 662
- Bulletins validés : 614
- Bulletins nuls : 48
- Participation : 38%

***Counting of the votes by the scrutineers took place on 23 November 2012 with the following results :

- GAC members: 1753
- Voters: 662
- Valid voting papers: 614
- Invalid papers: 48
- Participation: 38%

Résultats/scores:

Nom/Name	Prénom/First name	Candidature	Voix/Votes	Pou(per)centage
VITASSE	Michel	Candidat sortant élu	581	95%
GOUACHE	Jean-Claude	Candidat sortant élu	564	92%
BABOULAZ	Michel	Candidat sortant élu	548	89%
BARTHELEMY	René	Candidat sortant élu	499	81%
GHINET	François	Candidat sortant élu	496	81%
SEIS	Irene	Nouvelle candidate élue	489	80%
DANESIN	Mario	Candidat sortant élu	466	76%
VANDONI	Carlo	Candidat sortant élu	417	68%
RADERMACHER	Ernst	Nouveau candidat non élu	287	47%
DALP	Pierre	Nouveau candidat non élu	270	44%

*** Le résultat global de ces élections a été diffusé dès décembre 2012 sur notre site web ainsi que dans Echo 49-50/2012, le bulletin de l'Association du personnel ; de plus il a été communiqué officiellement lors de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2013.

Nous constatons, avec satisfaction, une légère amélioration du taux de participation (38% au lieu de 34% en 2011) et nous espérons que la progression continuera aux prochaines élections.

La composition du Comité 2013 et les attributions de fonctions figurent en page 2 du présent bulletin.

2. Assemblée générale ordinaire du GAC-EPA

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) s'est tenue le 27 mars 2013 à la suite d'une convocation envoyée en date du 25 février 2013 à tous les membres ; en parallèle, cette convocation a également été diffusée sur notre site web : <http://www.gac-epa.org/History/OGA/OGA2013-03-27/OGA2013-Convocation-fr.pdf>

L'amphithéâtre principal étant en travaux au moment de notre AGO, ***

*** The result of these elections was announced in December 2012 on our website and in Echo 49-50/2012, the bulletin of the Staff Association; it was also communicated officially at the Ordinary General Assembly on 27 March 2013.

We are pleased to see a slight increase in the participation (38% against 34% in 2011) and we hope that the increase will continue in the next elections.

The composition of the 2013 Committee and the assignment of duties are given above on page 2 of the bulletin.

2. General Assembly of the GAC-EPA

The Ordinary General Assembly (OGA) took place on 27 March 2013 following the invitation sent out on 25 February 2013 to all members; in parallel, this invitation was also placed on our website:

<http://www.gac-epa.org/History/OGA/OGA2013-03-27/OGA2013-Convocation-fr.pdf>

Since the Main Auditorium was undergoing some work at the time of our OGA ***

*** nous avons dû nous réunir à l'amphithéâtre du Globe ; cela a contribué à engendrer quelques difficultés de parage et aussi des déplacements indépendants de notre volonté.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire vous est expédié conjointement avec l'envoi du présent Bulletin en date du 27 mai 2013.

N'hésitez pas à vous reporter à ce compte-rendu pour vous informer du travail de votre Comité et pour toute information sur notre Protection sociale (Caisses de pensions et de maladie).

Veillez à conserver ce compte-rendu dont l'approbation vous sera demandée lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra fin mars 2014 (date non encore retenue).

3. Relations avec l'Association du personnel

Les membres du Comité du GAC-EPA coopèrent étroitement aux travaux de l'Association du Personnel : commissions sur le régime de l'assurance maladie, retraites et garantie des pensions. Neuf membres de notre Comité font partie du **Conseil du personnel** de l'Association du Personnel (AP), avec droit de vote si le sujet concerne les intérêts des pensionnés. L'AP envisagerait une réduction d'effectifs d'un quart au Conseil du personnel (CP) ; dans ce cas l'effectif du GAC-EPA au CP serait ramené à sept membres.

A la **Commission Pensions**, où nous avons 7 membres participants, les sujets d'inquiétude n'ont pas disparu malgré les mesures décidées depuis 2010 pour essayer de combler le déficit de la Caisse de pensions ; c'est pourquoi nous suivons de très près les orientations données par le Conseil d'Administration (CACP), le Comité d'investissement, ainsi que par l'Administrateur et ses collaborateurs ; nous ne manquons pas de faire des propositions dans l'intérêt de la Caisse, des retraités et des futurs bénéficiaires. Parmi les sujets à l'étude, mentionnons la demande de l'ESO pour que leurs cotisations et rentes soient calculées en Euros car leurs salaires sont payés dans cette monnaie. Autre sujet, le « partenariat » est aussi à l'étude, il n'est pas actuellement reconnu par la Caisse de Pensions et laisse donc le partenaire survivant sans ressources.

A la **Commission de la Protection Sociale**, le CHIS et donc l'Assurance maladie et sa gestion, occupent les membres qui la composent ; nous y avons 2 représentants permanents ; la Commission a pris connaissance des récents audits internes et externes auxquels ont été soumis à la fois le CHIS et Uniqa ; elle donne aussi ses recommandations en vue du prochain appel d'offres pour la ***

*** we had to hold the meeting in the auditorium of the Globe; this caused some parking and logistics difficulties beyond our control.

The minutes of the Ordinary General Assembly are dispached with this bulletin dated 27 May 2013.

These minutes keep you informed of the work of your Committee and contain information on our social protection system (Pension Fund and Health Insurance).

You will need to keep these minutes since you will be asked to approve them at the next Ordinary General Assembly which will take place at the end of March 2014 (date not yet decided).

3. Relations with the Staff Association

GAC-EPA Committee members cooperate closely in the work of the Staff Association : commissions on the Health Insurance scheme, pensions and pension guarantees. Nine members of our Committee take part in the **Staff Council** of the Staff Association (SA) with the right to vote if the subject concerns the interests of pensioners. The SA is thinking of reducing the number of members of the Staff Council (SC) by a quarter ; in this case the number of GAC-EPA members would be reduced to seven.

We have seven members in the **Pensions Commission**. Our worries have not disappeared despite the measures taken since 2010 to try to make up the deficit in our Pension Fund; this is why we are following very closely the orientation given by the Pension Fund Governing Board (PFGB), the investment committee and by the Administrator and his collaborators and we will not hesitate to make proposals in the interest of the Fund, the retirees and future beneficiaries. Let us just mention the request by ESO for their contributions and benefits to be calculated in euros since their salaries are paid in euros. Another subject is « civil partnerships », which are not currently recognised by the Pension Fund, which means that the surviving partner is left without resources.

The CHIS and thus health insurance and its management are looked at by members of the **Social Protection Commission** ; we have 2 permanent representatives ; the Commission has taken note of the recent internal and external audits of the CHIS and Uniqa. The Commission has also given recommendations concerning the future call for tender for the management of the Health Insurance fund ; these questions are of course debated in the CHIS Board as are the internal rules of the CHIS. ***

***gestion de la Caisse maladie ; ces questions seront bien entendu débattues ensuite au CHIS Board, tout comme le règlement interne du CHIS. Comme nous le laissons entendre, le **sous-groupe de travail du CCP sur la Garantie des pensions** s'est remis au « travail » et nous espérons que ce ne sera pas que passager. Au cours de ses récents débats, il a pu prendre connaissance d'un document de la Direction du CERN intitulé « Obligations des Etats membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation » : ce document traite de toutes les obligations financières de l'Organisation devant être couvertes par les contributions des Etats membres et ces engagements incluent, en particulier, le coût du maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de Protection sociale et donc des Caisses de pensions et de maladie.

A la **Commission Juridique**, parmi les sujets qui peuvent intéresser les retraités nous pouvons citer les conditions d'accès aux sites du CERN et le fait que nous ne soyons tout simplement pas « oubliés » sur le plan administratif et que le dernier épisode de notre relation avec le CERN ne soit pas que le séminaire de préparation à la retraite ...

Un autre sujet traite de notre appartenance, que nous soyons retraités du CERN ou de l'ESO, à l'une ou l'autre des Associations du personnel ; les 2 APs en discutent et leurs statuts respectifs devront en tenir compte.

Quelques 100 membres de notre Groupement ont demandé à bénéficier d'une carte de membre 2013 de l'AP du CERN ; ces cartes sont prêtées depuis fin février et disponibles au secrétariat de l'AP.

4. Relations avec l'Administration du CERN et le Conseil d'administration de la Caisse de pensions (CACP)

Les retraités du CERN ont le droit d'accès aux sites du CERN de Meyrin ainsi qu'au site de Prévessin ; ils doivent toutefois être en possession d'une carte d'accès et d'une vignette pour leur voiture ; les formalités pour ces documents se font **au bâtiment 55, 1^{er} étage, bureau des accès**, sur présentation d'une pièce d'identité et des papiers du véhicule.

Pour des **raisons** pas forcément très évidentes, l'Administration du CERN a décidé de rendre pratiquement inaccessible le parking extérieur du site de Meyrin, dit "parking des drapeaux", sauf aux personnes dûment autorisées. Comme nous ne figurons pas parmi celles-ci et en attendant un improbable changement de cette situation, nous ne pouvons que garer nos véhicules sur les parkings dans l'enceinte du CERN ou alors -et cela est fortement recommandé- venir au CERN en utilisant les transports publics. ***

*** As hinted at above, **The CCP working sub-group on Pension Guarantees** has started work again, and we hope this is not just temporary. During recent meetings they were informed of a document from the CERN Management entitled « Obligations of CERN Member States in case of withdrawal from the Organization » : this document deals with all the financial obligations of the Organization that have to be covered by the Member States and include in particular the cost of the long-term financial balance of the social protection schemes and hence the Pension Fund and Health Insurance.

At the **Legal Commission**, a subject of interest for retirees is access to the CERN sites and the fact that we are not forgotten by the Administration, the last episode of our relationship with the Administrartion is not only the retirement seminar... Another subject concerns our membership as CERN or ESO retirees of one or other of the Staff Associations ; the 2 SAs are discussing this and their respective statutes will have to take account of this.

One hundred or so members of GAC-EPA have requested a 2013 membership card for the CERN SA; these cards have been available since the end of February and can be collected at the SA secretariat.

4. Relations with the CERN Administration and the Pension Fund Governing Board (PFGB)

CERN retirees have the right to access the CERN sites of Meyrin and Prévessin ; they must be in possession of an access card and a car sticker (if necessary); these documents can be obtained from the **Access Service in Building 55, first floor** on presentation of identity papers and the car papers.

For reasons that are not quite clear, the CERN Administration has decided to make the external CERN car park (Flags car park) virtually inaccessible except to authorized persons. As we do not form a part, whilst waiting for an unlikely change in this situation, cars must be parked inside CERN, or you must come to CERN by public transport where possible.

On june 2 of june 2013, CERN will open the « Passport Big Bang » project, a tourist and scientific route, with ten exhibition platforms in front of ten sites of the CERN inside the Pays de Gex and the Geneva district. Platforms are linked by marked out routes and a treasure hunt. This is a project supported with towns of Pays de Gex, Meyrin and Geneva tourism, for a developement of the dialog with our ***

*** Le 2 juin 2013, le CERN inaugure le projet Passeport Big Bang, un parcours touristique et scientifique formé de dix plates-formes d'exposition devant dix sites du CERN dans le Pays de Gex et le Canton de Genève. Les plateformes sont reliées par des itinéraires balisés et par un jeu de piste. C'est un projet est mené en collaboration avec les communes du Pays de Gex, Meyrin et Genève Tourisme dans un souci de renforcer notre dialogue avec nos voisins.

<http://passeport-big-bang.web.cern.ch/fr>

A l'occasion de cette inauguration, un événement populaire et festif est organisé :

- Le matin, les familles pourront participer à des randonnées à vélo tandis que les sportifs pourront tester les 54 kilomètres d'itinéraires lors d'un rallye VTT chronométré;
- l'après-midi, des animations proposées par le CERN, les établissements scolaires et universitaires et les associations locales se dérouleront sur les dix étapes du parcours.

A la demande de la Direction, le GAC-EPA a lancé un appel à ses membres pour qu'ils apportent, dans la mesure du possible leur aide à cette manifestation.

Des journées « portes ouvertes » seront organisées en septembre prochain ; une de ces journées sera réservée aux Cernois, les retraités seront également invités à cette journée.

Comme annoncé au bulletin précédent, Claude Genier, le successeur désigné de François Wittgenstein au CACP, est notre représentant officiel auprès de cette instance depuis le 5 avril ; en attendant il a participé à une réunion du Conseil d'Administration le 14 février en tant qu'observateur.

Nous maintenons nos contacts avec le Service médical du CERN et les Hôpitaux universitaires genevois (HUG), par l'intermédiaire de notre personne de liaison, François Wittgenstein, qui a repris la tâche remplie, avec passion, de nombreuses années par Jean-Paul Diss, décédé le 6 juin 2012. En ce qui concerne l'étude sur le vieillissement cérébral, les HUG sont en train de faire un recensement des moyens au niveau des HUG et du service médical pour assurer une prise en charge d'un premier bilan neuro-psychologique d'environ 300 personnes + prise de sang.

5. Relation avec les retraités présents et futurs

Notre but est de vous tenir informés de ce qui se passe au sein des Organisations du CERN et de l'ESO, principalement sur les sujets qui ***

***neighbours.

<http://passeport-big-bang.web.cern.ch/en>

on the occasion of this opening, a popular and festive event is organised :

- In the morning, families can participate at bicycle ridings while sporties will be able to test the 54 kilometers of itineraries during a timed VTT rally.
- In the afternoon, several animations proposed by the CERN, educational and university establishments and local social associations will go on ten stages on the route.

On the request of the Direction, the GAC-EPA Committee appeals to its members to help with this event as much as possible.

Open Days are being organized next September ; one of these days is reserved for Cernois, and this includes retirees.

As announced in the previous bulletin, Claude Genier, the designated successor to François Wittgenstein in the PFGB, is our official representative since 5 April ; in the meanwhile he attended a meeting of the PFGB on 14 February as an observer.

We are keeping up our contacts with the CERN Medical Service and the Geneva University Hospitals (HUG), through our intermediary, François Wittgenstein, who took over this role played so passionately for many years by Jean-Paul Diss, who died on 6 June 2012. For the brain ageing study, the HUG are looking at the means available in the HUG and the CERN Medical Service to carry out a first neuro-psychological survey of 300 people and a blood test.

5. Relations with current and future retirees

Our aim is to keep you informed about what is happening at CERN and ESO, in particular about anything concerning retirees ; there are several means at our disposal :

The General Assembly is the main formal body of GAC-EPA ; members meet here to be informed of the activities of the Committee and take note of future objectives ; members can express their point of view and are invited to approve the actions of the Committee.

Our bi-annual Bulletin supplements the information given at the General Assembly, in a less formal manner with a personal touch by each author.

Jean-Marie Thomas has been the editor of the Bulletin for many years and we have all ***

*** concernent les retraités ; pour cela nous disposons de plusieurs possibilités :

L'Assemblée générale est l'organe principal et formel du Groupement ; elle permet de réunir les membres pour les informer du bilan de l'activité du Comité, de présenter les objectifs futurs ; à cette occasion les membres expriment leurs points de vue et sont appelés à approuver l'action de leur Comité.

Notre Bulletin semestriel a pour but de compléter l'information reçue en Assemblée générale, d'une façon un peu moins formelle, en y ajoutant une touche personnelle (à déceler) à chaque auteur d'article.

Jean-Marie Thomas a été notre rédacteur du bulletin pendant de nombreuses années et nous avons tous apprécié son travail et son implication à fournir des informations pertinentes et aussi à donner une note très personnelle aux éditoriaux ; encore une fois remercions-le chaleureusement. C'est maintenant Bernard Ducret qui a pris en charge la rédaction du bulletin et il est secondé par Jean-Marie qui reste « en embuscade bienveillante ». Bernard a de nombreuses idées pour donner du renouveau au bulletin et nous pouvons en révéler quelques unes :

- Donner la parole à des auteurs extérieurs au Comité,
- Faire paraître un résumé chronologique des réalisations du GAC-EPA,
- Donner la parole à nos membres,
- Pour chaque article, joindre la photo de l'auteur.

N'hésitez pas à contacter Bernard, bulletin@gac-epa.org, si vous souhaitez parler d'une expérience personnelle, d'une aventure, ... faire connaître un projet, une activité, etc.., qui pourraient intéresser la communauté ; c'est avec joie que nous vous céderons une colonne du Bulletin.

Nos **permanences**, animées par trois dévoués membres du Comité, qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, sauf en janvier, juillet et août, sont toujours très appréciées et permettent de répondre à vos problèmes personnels en vous donnant des orientations de solutions ; néanmoins nous vous conseillons d'obtenir confirmation auprès des administrations concernées qui sont seules habilitées à fournir des réponses officielles.

Et comme déjà indiqué, nous sommes amenés ponctuellement à vous informer par **courrier postal**, par l'**ECHO**, le Bulletin bimensuel de l'AP, ou encore par le biais de notre **site web** et/ou par **courrier électronique**, mais dans ce dernier cas, il faut que nous connaissons votre adresse électronique et que vous nous fassiez part d'un éventuel changement ; vous pouvez nous la ***

*** appreciated his hard work and effort to supply us with pertinent information and put a personal note in the editorials.

Once again let us thank him heartily. Bernard Ducret is now in charge of the Bulletin. He is assisted by Jean-Marie who will stay on the watch.

Bernard has lots of ideas to refresh the Bulletin. Here are a few of them :

- Let people outside the Committee have an opportunity to write an article,
- Set out a chronology of GAC-EPA achievements,
- Let our members express themselves,
- Have a photograph of the author with each article.

Please contact Bernard, bulletin@gac-epa.org, if you wish to recount a personal experience, an adventure, make known a project or an activity which could be of interest to the community. We would be very pleased to give you some space in the Bulletin for this.

Our **information sessions** run by three devoted members of the Committee and held on the first Tuesday of the month except in January, July and August are very much appreciated. They can set you on the way to finding answers to your personal problems, but you must obtain confirmation of the proposed solutions by consulting the competent authorities since only they can give you an official reply.

We also inform you from time to time by **post**, by **ECHO**, the fortnightly publication of the SA, via our **website**, or by **e-mail**, but for this we need your electronic address and we also need to know if you change it ; please send your e-mail address to :

treasurer@gac-epa.org

Good communication consists in sending out information in various formats (on paper and electronically) as quickly as possible ; all our communications are sent in the 2 official languages. Printing costs are very high and formed a large part of the 2012 budget as mentioned by our treasurer at the OGA.

This year we did not feel the necessity to hold an informal meeting before the end of year drink. Several people were quite surprised by this especially since this meeting appeared on our website until the evening before 23 November, on Google and on the internal agendas of meetings. The lesson to be learned is that all changes must be notified in time. Nevertheless, the drink was most appreciated and we were glad to see so many of you there.

Consult our **Website** : <http://www.gac-epa.org/> for general information and also any ***

*** transmettre en nous envoyant un e-mail à : tresorier@gac-epa.org

Une bonne communication consiste en général à faire connaître l'information de diverses façons (par papier et électroniquement) et le plus rapidement possible ; de plus toutes les communications sont diffusées dans les 2 langues officielles. Les frais d'imprimerie qui en découlent sont très onéreux et notre budget 2012 s'en est ressenti ; notre trésorière vous en a parlé à l'AGO.

Cette année, il ne nous a pas semblé utile de tenir de réunion informelle avant le pot de fin d'année. L'absence de cette réunion informelle avant le pot n'a pas manqué d'étonner plusieurs personnes, les raisons étant que l'annonce de cette réunion est restée sur notre site public jusqu'à la veille du 23 novembre sur Google, ainsi que sur la planification interne des réunions; cela doit nous rendre attentif à la nécessité d'informer à temps sur tout changement de programme. Néanmoins le pot, lui, a été très apprécié et nous avons pu constater que vous étiez nombreux à y participer.

Pensez à consulter notre site **Web** : <http://www.gac-epa.org/> qui contient de nombreuses informations générales mais aussi, ce qu'il est nécessaire de connaître en cas de faits nouveaux sur la protection sociale ; vous y trouverez aussi des annonces de conférences données au CERN ou ailleurs.

Nous souhaiterions que le plus grand nombre de retraités du CERN et de l'ESO soit également membre du groupement GAC-EPA ; actuellement le groupement compte environ 1763 membres pour un total d'environ 3493 retraités au 31 décembre 2012. Dans le but de mieux faire connaître le groupement et les activités de son comité, nous essayerons d'envoyer cette année le compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2013 ainsi que le Bulletin de printemps à tous les retraités ; nous accompagnerons cet envoi d'un nouveau bulletin d'adhésion et espérons qu'ainsi de nombreux nouveaux membres se joindront au groupement. Plus nombreux nous serons et plus nous aurons de poids lors des discussions et négociations avec les instances décisionnelles.

*** new information on social protection ; you will also find mention of talks given at CERN and elsewhere.

We hope that the greatest number of retirees become members of our GAC-EPA group; actually on the 31st of december 2012, the group counts 1763 members on a total of 3493 retirees. With the aim of making the group and its Committee activities better known, we will this year send the minutes of our 27 march 2013 General Assembly as well as spring Bulletin to all retirees; we attach a new application form and thereby hope that a larger number of retirees will join. The more numerous we are, the more weight we carry in the discussions and negotiations with the deciding authorities.

Caisse de Pensions**Pension fund**

**François
WITTGENSTEIN**

Original: français



A PROPOS DES PENSIONS QUE S'EST-IL PASSÉ ?

RÉDACTION DU 21 AVRIL 2013

Depuis notre dernier compte-rendu, le Conseil d'Administration (CACP) s'est réuni les 22 novembre 2012 et le 14 février 2013. L'Assemblée Générale de 2013 aura sans doute lieu le 11 septembre (matin).

Le site de la Caisse de Pension dispose de l'adresse :

<http://pensionfund.cern.ch/fr> et
<http://pensionfund.cern.ch/en>

Vous y trouverez les documents relatifs aux exercices financiers, les statistiques habituelles, ainsi que la présentation (en anglais seulement) faite aux Assemblées Générales à l'ESO et au CERN des 11 et 12 septembre 2012 ainsi que la dernière communication du Président du Conseil d'Administration, publiée dans le No 15/16 du bulletin du CERN (8 avril 2013).

L'administration de la Caisse peut être contactée au No +41 22 767 8798.

Les résultats financiers de l'exercice 2012 ont été présentés à l'Assemblée Générale du GAC-EPA du 27 mars 2013 et peuvent être retrouvés dans le compte rendu de cette réunion.

Situation Générale

Pendant la période sous revue les banques centrales ont continué à injecter des liquidités dans les circuits financiers et les taux d'intérêts ont continué à baisser (Figure 1) ce qui a favorisé les bourses. Pour le moment cependant le risque d'inflation (Figure 2) n'est pas présent. Cependant cette technique qui consiste à « acheter » du temps suscite toujours plus de questions ! Surtout si l'on sait que depuis 2007 les bilans de ces banques se sont multipliés par 3 ! ***

Since our last account, the Governing Board (PFGB) convened on 22 November 2012 and 14 February 2013. The General Assembly of 2013 will probably take place on the morning of 11 September.

The site of the Pension Fund is
<http://pensionfund.cern.ch/fr> and
<http://pensionfund.cern.ch/en>

You will find there documents about the financial years, the usual statistics and the presentation (English only) made at the General Assemblies at ESO and at CERN on 11 and 12 September 2012, as well as the latest communication of the President of the Governing Board, published in No.15/16 of the CERN Bulletin (8 April 2013)

The administration of the Pension Fund can be contacted at No +41 22 767 8798

The financial results of 2012 have been presented at the GAC-EPA general Assembly of 27 March 2013 and can be found in the minutes of that meeting.

General Situation

In the period covered, the central banks have continued to inject liquidity into the financial circuits and the interest rates have continued to go down (Fig.1) which favours the stock market. For the moment however the risk of inflation (Fig.2) is absent. However, this technique, which consists in buying time, is always questionable. Especially when one knows that since 2007 the same banks have seen their balances multiplied by 3 !

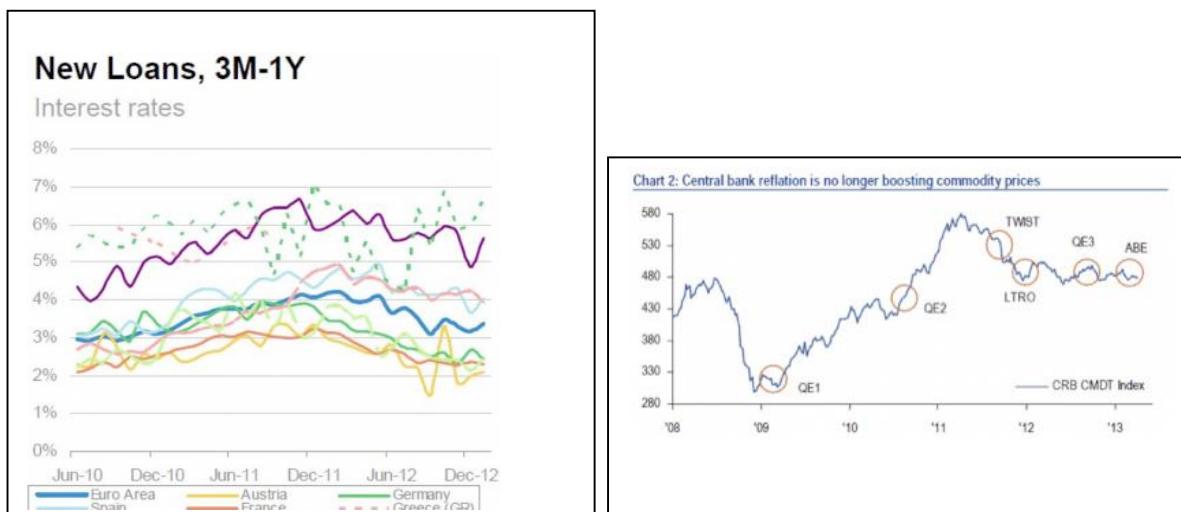
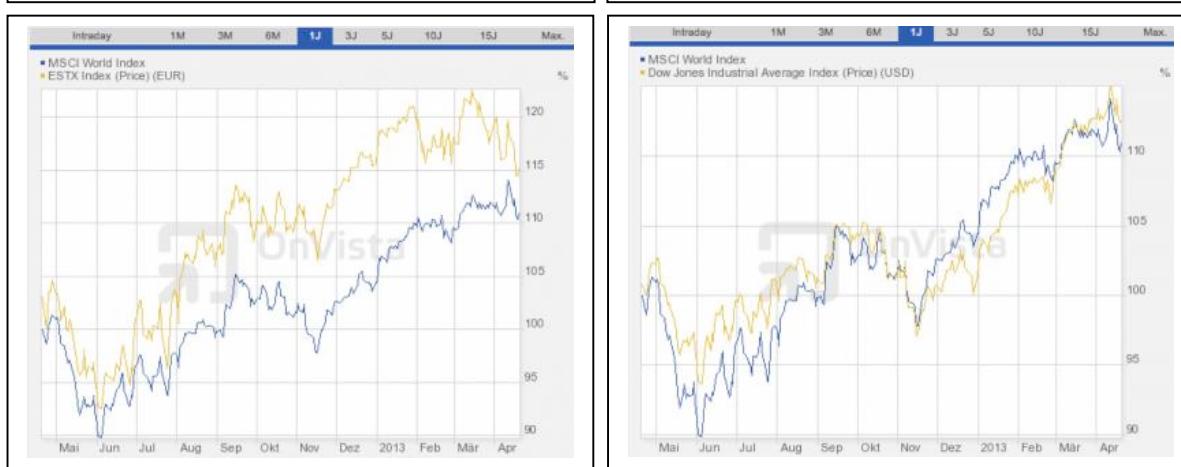


Fig1.Evolution Taux d'intérêts en Europe (FuW 4 avril 2013)

Fig2.Evolution d'un indice combinant la variation de prix de 22 matières premières. (FuW16 avril 2013)

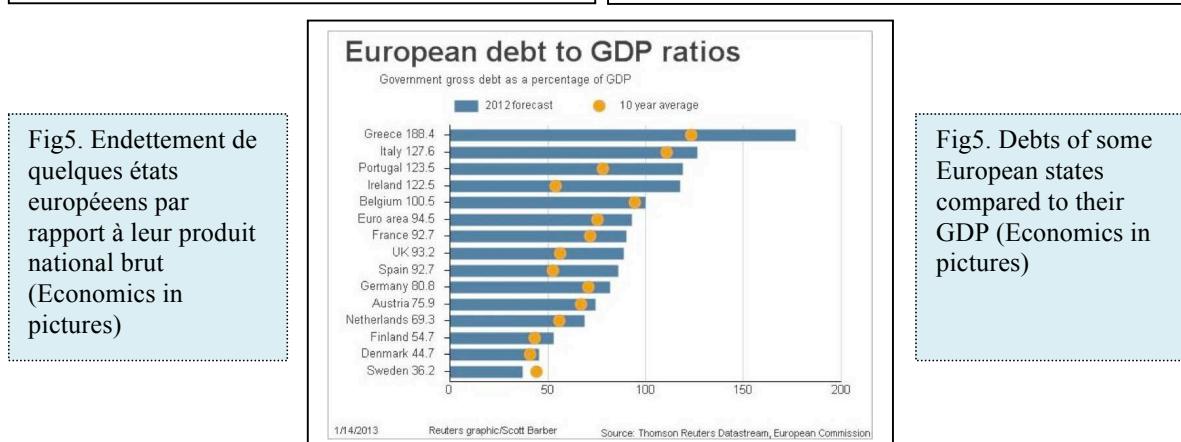
Les marchés de la zone Europe sont toujours à la traîne dans une comparaison internationale, comme on peut le voir sur les figures 3 et 4.

The European markets are still lagging behind in an international comparison, as one can see in figures 3 and 4.



Enfin concernant les informations d'ordre général, il est toujours intéressant de faire le point sur le niveau d'endettement de nos sponsors et c'est ce qu'indique la figure 5.

Finally, it is generally useful to compare the levels of debt of our sponsors, as seen in fig.5.



Compléments sur la Caisse.

Pour information je détaille ci-après quelques positions importantes du bilan 2012. Les valeurs sont exprimées en Mchf et arrondis.

Complements on the Pension Fund

For information I give below some details on the 2012 balance. Values are in rounded MCHF.

	Revenus	Dépenses
Investissements	277	21
Divers		5
Contributions		
Membres	53	
Organisations	167	
Divers	5	
Pensions		311
Solde du cash flow		+165
Capital disponible au 31 décembre 2011		3681
Capital disponible au 31 décembre 2012		3846,573

Engagements actuariels.

Comme cela a déjà été expliqué plusieurs fois, la comptabilité du CERN et celle de la Caisse utilisent des paramètres différents pour cette définition. Pour 2012, ils sont définis ainsi :

Actuarial commitments

As explained already numerous times, the CERN accounting and that of the Pension Fund use different parameters. For 2012 they are :

	CERN	Caisse de Pensions
Taux technique	1.16%	5%
Croissance des salaires	1.5%	2%
Croissance des pensions	1%	2%
Avancement(salaires)	1.9%	selon âge
Table de mortalité	VZ2010GEN	VZ 2010GEN

En 2012, le taux technique selon la comptabilité CERN a été abaissé de 1.23%(2011) à 1.16%(2012) car le taux d'intérêt des obligations de la Confédération Suisse a baissé. De ce fait les engagements de la Caisse ont augmenté de 120MCHF. Il en résulte les engagements suivants :

Selon la comptabilité CERN : 9591MCHF (taux de couverture 40.1%)

Selon la comptabilité de la Caisse : 5820MCHF (taux de couverture 66.1%). Cette valeur est relativement pessimiste car elle ne tient pas compte des réductions du pouvoir d'achat des pensions. De ce fait on peut estimer que dans la réalité elle devrait être de l'ordre de 2 points supérieure. Une projection à 30 ans montre que dans le meilleur des cas le taux de couverture pourrait tangenter une valeur de 80%.

Evolution de la Caisse début 2013.

Au début de l'année on enregistre toujours de bons résultats sur le rendement des portefeuilles comme le montre la figure 6.

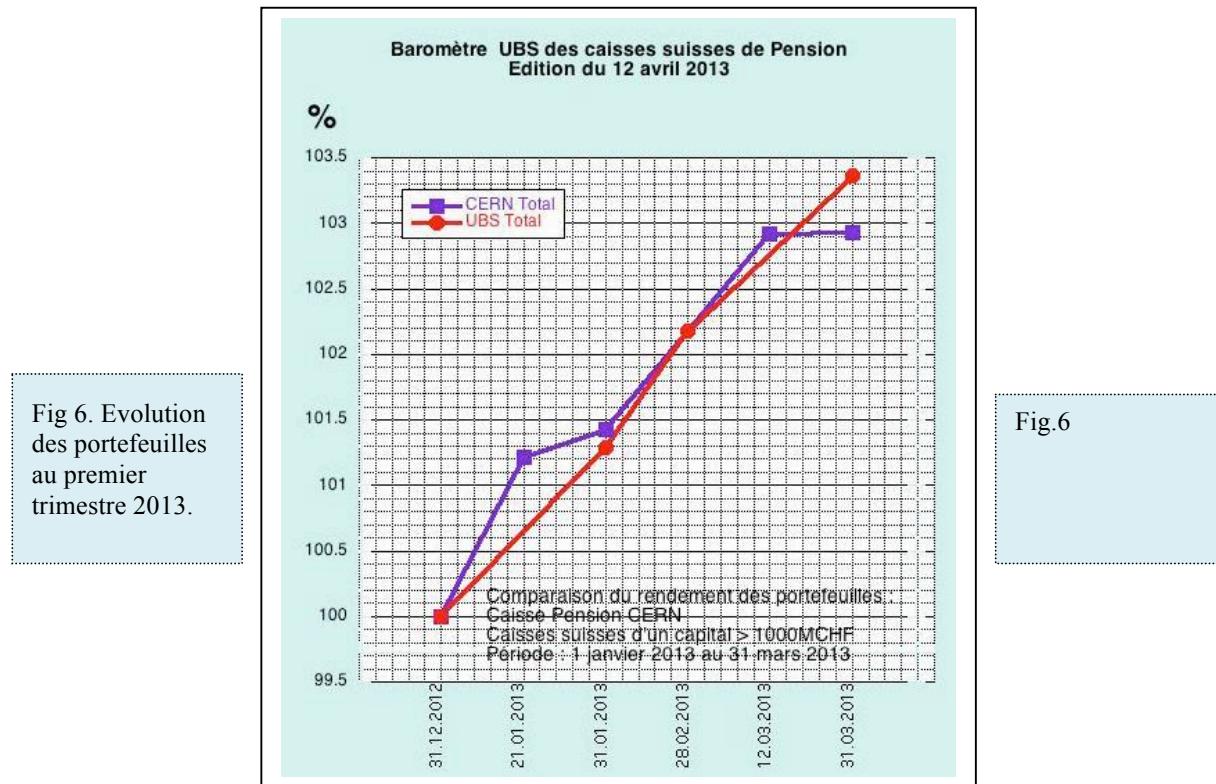
In 2012 the technical rate according to CERN accounting was lowered from 1.23% (2011) to 1.16% (2012) because the rate of interest of Swiss Confederation bonds decreased. Because of that the commitments of the Pension Fund have increased by 120MCHF. The total commitments are then :

According to CERN : 9591MCHF (40.1% cover)

According to the Fund : 5820MCHF (66.1% cover). This value is relatively pessimistic, because it does not take into account the decrease in purchasing power of the pensions. Therefore one may estimate that in reality cover is about 2% higher. Projecting forwards 30 years shows that in the best of cases the cover might reach 80%.

Evolution of the Fund at the start of 2013

At the beginning of the year results on investment portfolios are always good, as shown by fig.6.

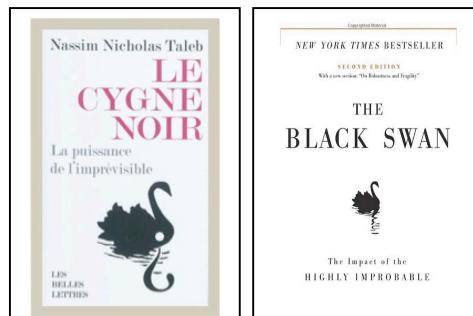


Principes de gestion.(FuW 20 avril 2013)

Les processus standard de gestion se sont jusqu'à présent ajustés à des modèles de comparaison (Benchmark) qui ont très souvent introduit des risques importants dans les portefeuilles. Le Conseil d'administration(CACP) a désormais adopté un autre principe basé sur l'analyse du risque et de ce fait la préservation du capital. Ce principe peut être facilement illustré par exemple sur le pourcentage dans un portefeuille d'un investissement sur des titres pétroliers sans prise en considération des risques liés à la variation des cours du pétrole. Si l'on répète le raisonnement sur d'autres composants du portefeuille, on voit que l'on cumule les risques sans même les prendre en considération. Par contre la prise en considération du risque global du portefeuille aboutit évidemment à une tout autre composition de ce portefeuille.L'idée de base de ce type de gestion consiste à essayer d'équilibrer le risque par rapport aux perspectives de rendement. Actuellement un seuil maximum de risque est fixé à 5%CvaR (conditional value at risk) ce qui définit la perte maximum au cas où un incident peu probable se produirait quand même ! Pour ceux que cela intéresse je complète par une référence littéraire.

Principles of administration (FuW 20 April 2013)

The standard procedures have until now been adjusted to benchmarks which often introduced high risks for portfolios. The PFGB has now adopted a different principle, based on analysis of risk and preservation of capital. This principle can be illustrated by the percentage of a portfolio that is invested in oil, without taking into account the risks from the variation of oil prices. If one uses the same reasoning on other parts of the portfolio one can see that one accumulates risks without taking them into consideration. On the other hand, taking into account the global risk of a portfolio will lead to a completely different composition of the portfolio. The basic idea of this type of management consists in trying to weigh risk against prospective return. Today the threshold of risk is fixed at maximum of 5% (conditional value at risk) which defines the maximum loss in case a low-risk incident happens anyway ! For those interested I finish with a literary reference :



Quelques éléments de statistique au 31 décembre 2012.

Sur l'année 2012 les variations démographiques se présentent ainsi :

Unités : Nombre, kchf, an

Some statistics at 31 December 2012

Over 2012 the demographic variations were as follows (units : number, KCHF, year.)

	Nombre	Variation	(Par rapport au modèle)
Membres actifs	3450	+162	
Age moyen	42.2	-1	
Salaire de référence	140.603	-2.097	
Nombre de décès	3	+.8	
Prise de retraites	62	-10	(<65ans =29)

	Nombre	Variation	(Par rapport au modèle)
Bénéficiaires	3493	-88	
Age moyen	72.7	+.6	
Pension moyenne	88.769	-0.923	
Nombre de décès	86	-10	

Au 31 décembre 2011, le déficit technique de la Caisse s'élevait à 2119 MCHF et au 31 décembre 2012 à 1998MCHF. Les positions les plus importantes de cette différence sont les suivantes :

On 31 December 2011 the technical deficit of the Fund was 2119MCHF and on 31 December 2012 it was 1998MCHF. The most important differences are in these items :

Gain en capital par rapport au modèle :	55 MCHF
Gain sur l'indexation des salaires :	25 MCHF
Gain sur l'indexation des pensions :	81 MCHF
Gain para rapport à la table de mortalité :	4 MCHF
Perte sur la longévité :	-10 MCHF
Perte sur corrections d'hypothèses :	-24 MCHF
Autres pertes par rapport au modèle :	-16 MCHF

Dans l'optique d'une continuité de la situation actuelle il est probable que le déficit technique de 2013 pourrait diminuer d'environ 100MCHF.

Enfin la valeur actuelle de la sous-indexation au taux technique de 5% représente un montant de 256MCHF dans le calcul du déficit technique.

Fin de partie.

D'après mes archives, ma première publication dans le bulletin est parue dans le No 19... en 1999. Pour des raisons indépendantes de ma volonté, cette chronique s'arrête ici alors que j'avais prévu de la terminer au bulletin 45 ! A tous ceux qui m'ont fidèlement lu, j'adresse mes meilleures salutations et tous mes vœux de bonne santé ! Mon adresse E-mail au CERN est toujours opérationnelle et je suis à leur disposition... si nécessaire.

François Wittgenstein witt@mail.cern.ch

If things continue as at present, it is probable that the technical deficit could decrease by 100MCHF in 2013.

Finally, the under-indexation of the technical rate of 5% represents a value of 256MCHF in the technical deficit calculation.

End of Story

According to my archives my first publication in the Bulletin appeared in No.19 of 1999... For reasons outside my control, this chronicle ends here, though I had foreseen to end it in Bulletin 45 ! To all those who have faithfully read my contributions, I give my best regards and best wishes for good health ! My e-mail address cern is still active and I am at your disposal... if necessary.

François Wittgenstein witt@mail.cern.ch

**Potection sociale :
Quid en cas de dissolution
du CERN ?**

Michel Vitassee

Original: français



**Social protection :
What happens in case of a
dissolution of CERN ?**

Pensions et assurance maladie

**Garanties de paiement, de niveau des pensions
et d'assurance maladie ?**

Les deux Etats hôtes du CERN, la Suisse (par l'Accord de siège du 11 juin 1955) et la France (par l'Accord de sécurité sociale du 16 juin 1972) ont confié à l'Organisation la responsabilité d'assurer elle-même la protection sociale de son personnel. Deux entités ont donc été créées pour y faire face : la Caisse de Pensions et une Caisse d'assurance maladie, accident et invalidité, aujourd'hui le Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS).

La Caisse de Pensions fait partie intégrante du CERN : elle ne dispose donc pas d'une personnalité juridique propre. En cas de dissolution de l'Organisation, si rien n'avait été entrepris avant, les avoirs de la Caisse seraient bloqués et il n'y aurait personne pour gérer le capital ni assurer le paiement des pensions jusqu'au décès du dernier bénéficiaire.

- Comment éviter un tel blocage ?
- Qu'adviendrait-il du CHIS, dont la gestion est confiée à une société privée, en cas de dissolution de l'Organisation ?
- Comment assurer l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation ?

Petite chronologie : Une avancée tous les 10 ans

- **En 1976**, l'Organisation commence l'examen de la garantie du paiement des prestations statutaires acquises par les membres et les bénéficiaires de la Caisse jusqu'au décès du dernier bénéficiaire.
- **Le 26 juin 1986**, le Conseil adopte une résolution par laquelle l'Organisation s'engage à «garantir le paiement des prestations statutaires acquises par les membres et les bénéficiaires de la Caisse de Pensions (...) jusqu'à l'extinction des droits du dernier bénéficiaire».

Pensions and health insurance

Payment Guarantee of pensions and health insurance

The two host states of CERN, Switzerland (headquarters agreement of 11 June 1955) and France (social security agreement of 16 June 1972), entrusted the Organisation with the responsibility of ensuring the social protection of its employees. Two entities were thus created to take care of this: the Pension Fund and an insurance, accident and invalidity fund, today the CERN Health Insurance Scheme (CHIS).

The Pension Fund is an integral part of CERN, which does not have its own legal personality. In the case of dissolution of the Organisation, if nothing had been undertaken, the assets of the Fund would have been blocked and there would have been nobody to manage the capital or assure payment of the pensions until the death of the last beneficiary.

- How to avoid such a blockage?
- What would become of CHIS, the management of which is entrusted to a private company, in the case of dissolution of the Organisation?
- How to ensure the financial balance of the Organisation's social protection scheme in the long term?

A Little Chronology of Events: Progress every 10 years

- **In 1976**, the Organisation starts to examine the guarantee of statutory benefits acquired by the members and beneficiaries of the Fund until the death of the last beneficiary.
- **26 June 1986**, Council adopts a resolution by which the “*Organisation commits to guarantee the statutory benefits acquired by the members and beneficiaries of the Pension Fund (...) until of the rights of the last beneficiary expire*”.

- Le **20 décembre 1996**, le Conseil adopte une Résolution rendant possible la création d'une Fondation de droit suisse pour accueillir les avoirs de la Caisse au moment de la dissolution de l'Organisation.

A cette occasion, le Conseil décide également d'examiner, avec la participation du TREF, quatre autres aspects du problème des garanties des pensions jugés indissociables de la création de la Fondation :

- a) le retrait d'un ou de plusieurs Etats membres durant l'existence de l'Organisation et ses conséquences pour la Caisse de Pensions ;*
- b) le maintien du niveau des prestations à verser par la Fondation après la dissolution de l'Organisation et la préservation du pouvoir d'achat des bénéficiaires ;*
- c) la garantie que, en cas de dissolution, l'Organisation réglera ses dettes envers la Caisse de Pensions ;*
- d) l'assurance maladie des bénéficiaires de la Fondation.*

Un groupe de travail du CCP est créé en mai 1997 pour étudier ces questions.

Puis une relative accélération :

- **En 1998**, le Groupe de travail demande à trois experts ((les Professeurs Conforti (Université de Naples), Dominicé (Université de Genève) et Ress (Université de la Sarre)) de donner un avis juridique sur les questions a) et c), jugées prioritaires et complexes d'un point de vue juridique.
- **De février 2000 à mai 2002**, le rapport des trois experts a été examiné par le TREF, qui a conclu que l'avis de droit doit constituer la base de travail pour l'examen des questions a) et c).
- **en juin 2006**, le Conseil décide de rembourser la dette de l'Organisation envers la Caisse de Pensions qui remontait à 1981 et avait atteint en 2006 un montant de 450 MCHF environ (*question c*).***

- **20 December 1996**, Council adopts a resolution, which permits the creation of a Foundation under Swiss law to receive the assets of the Fund on the dissolution of the Organisation.

On this occasion, Council also decides to examine, together with TREF, four other aspects of the problem of guaranteeing pensions judged to be inseparable when creating the Foundation.

- a) withdrawal of one or several member states during the existence of the Organisation and the consequences for the Pension Fund;*
- b) maintenance of the level of benefits to be paid by the Foundation after the dissolution of the Organisation and the safeguard of the purchasing power of beneficiaries;*
- c) guarantee that, in the case of dissolution, the Organisation will settle its debts with the Pension Fund;*
- d) Health Insurance of the Foundation's beneficiaries*

A working group of the CCP is created in May 1997 to study these questions.

Then events speeded up

- **In 1998**, the working group asks three experts ((Professors Conforti (Naples University), Dominicé (Geneva University) and Ress (University of Saarland)) to give legal advice on questions a) and c), considered as complex and having priority from a legal point of view.
- **From February 2000 to May 2002**, the three experts' report was examined by TREF, who came to the conclusion that the legal advice should constitute the working basis for examining questions a) and c).
- **In June 2006**, Council decided to reimburse the Organisation's debt to the Pension Fund, which dated back to 1981, and had reached the sum of about 450 MCHF (*question c*).***

- **En octobre 2006**, le Conseil approuve une nouvelle méthode d'adaptation des pensions (cf. article II 1.15 des Statuts de la Caisse + Annexe C).
- **En décembre 2006**, le Conseil décide de mettre en place un «*Study Group on Pension Fund Governance*» (présidé par P. Levaux).
- **En juin 2007**, le Conseil adopte le rapport du groupe de travail sur la gouvernance de la Caisse de pensions (appelé Rapport Levaux) qui met notamment l'accent sur la nécessité d'assurer en tout temps la pleine capitalisation de la Caisse de Pensions.
- **En décembre 2010**, le Conseil adopte un train de mesures visant à remettre la Caisse de pensions en équilibre.
- **En décembre 2012**, la Direction présente, pour information, au Comité des Finances et au Conseil du CERN un document intitulé «Obligations des Etats membres du CERN en cas de retrait de l'Organisation» (CERN/3042).
 - Il y est indiqué que, selon la Convention du CERN, toutes les obligations financières de l'Organisation doivent être couvertes par les contributions des Etats membres et que ces engagements incluent, entre autre, le coût du maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation.

Le montant des engagements est indiqué dans les comptes du CERN, audités par les auditeurs externes et approuvés par le Conseil annuellement. En réponse à une question sur le montant des engagements du CERN fin 2012, la Direction a donné le chiffre de 8 GCHF, ce qui correspond à peu près à huit contributions annuelles. Alors que la Caisse de pensions est capitalisée, notre Régime d'assurance maladie doit chaque année être en équilibre budgétaire : les dépenses doivent être équilibrées par les cotisations du CERN, des actifs et des retraités, ***

- **In October 2006**, Council approved a new method of adapting the pensions (cf. article II 1.15 of the Fund's Statutes + Annex C).
- **In December 2006**, Council decided to put in place a Study Group on Pension Fund Governance (presided by P. Levaux).
- **In June 2007**, Council adopted the working group's report on the Pension Fund Governance (called the Lavaux Report) that puts the accent in particular on the necessity to ensure at all times full capitalisation of the Pension Fund.
- **In December 2010**, Council adopts a package of measures that aim at restoring the balance of the Pension Fund.
- **In December 2012**, the Management presents a document to Finance Committee and CERN Council entitled "Commitments of Member States in case of leaving the Organisation" (CERN/3042).
 - This document indicates that, according to the CERN convention, all of the Organisation's financial commitments must be covered by the Member States' contributions and that these commitments include, among others, the cost of maintaining the long-term financial balance of the Organisation's social protection schemes.
 - The total amount of these engagements is shown in CERN's accounts, which are controlled by external auditors and approved annually by Council. In reply to a question about the sum of CERN's engagements at the end of 2012, the Management gave a figure of 8 GCHF, which corresponds roughly to about eight annual contributions. Whilst the Pension Fund is capitalised, our Health Insurance scheme has to have a balanced budget every year: expenses have to be counterbalanced by CERN's active staff and pensioners, ***

***selon une répartition indiquée dans le tableau ci-dessous. Or, pendant la période d'existence de la Fondation, l'Organisation ne contribuera plus à cette assurance.

Pour assurer la continuité des droits des bénéficiaires en matière d'assurance maladie, il s'agit donc maintenant :

- de définir le montant du capital à constituer, pour compenser cette absence de contribution
- d'identifier des solutions et des règles d'application possibles, pour assurer la continuité des droits des bénéficiaires

La question du rattachement à un système plus large de protection sociale sera également considérée.

Année	ACTIFS			RETRAITÉS		
	Assurés actifs	CERN	Total	Retraités	CERN	Total
2010	4,02	6,47	10,49	4,02	6,35	10,37
2011	4,27	6,71	10,98	4,27	7,39	11,66
2012	4,41	6,98	11,39	4,41	7,66	12,07
2013	4,55	7,25	11,80	4,55	7,93	12,48
2014	4,70	7,53	12,23	4,70	8,21	12,91
2015	4,86	7,83	12,69	4,86	8,51	13,37

En pourcent du salaire de base pour les actifs et de la dernière position salariale pour les retraités.

*** contributions, according to the repartition given in the table below. However, as long as the Foundation exists, the Organisation will cease to contribute to this insurance.

In order to ensure continuity in beneficiaries' rights concerning health insurance, we now have to:

- define the amount of capital to be built up to compensate for this lack of contribution
- identify possible solutions and rules to be implemented to ensure the continuity of beneficiaries' rights

The question of joining a larger social protection scheme will also be considered.

Année	ACTIFS			RETRAITÉS		
	Assurés actifs	CERN	Total	Retraités	CERN	Total
2010	4,02	6,47	10,49	4,02	6,35	10,37
2011	4,27	6,71	10,98	4,27	7,39	11,66
2012	4,41	6,98	11,39	4,41	7,66	12,07
2013	4,55	7,25	11,80	4,55	7,93	12,48
2014	4,70	7,53	12,23	4,70	8,21	12,91
2015	4,86	7,83	12,69	4,86	8,51	13,37

Percentage of the basic salary of active staff and the last salary position of pensioners

Interview de Claude GENIER



Original: français

Claude GENIER est notre nouveau représentant au CACP. Nous avons souhaité vous le présenter sous la forme d'une interview.

1 - Votre identité.

Bul : Claude GENIER, vous avez été récemment nommé comme notre nouveau représentant au CACP, à la suite de François WITTGENSTEIN; ***

Interview of Claude Genier

Claude GENIER is our new representative at the PFGB. We want to introduce him to you with an interview.

1. Your identity

Bul : Claude GENIER, you were recently nominated to take over from François WITTGENSTEIN, as our new representative at the PFGB; ***

***** nous aimerais mieux vous connaître : Pouvez-vous nous éclairer sur votre parcours professionnel, depuis l'université jusqu'à aujourd'hui ?**

CG : Je suis diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) en Génie mécanique depuis 1968. J'ai obtenu le titre d'ingénieur EPFL à 22 ans. Après 2 ans passés à l'EPFL comme assistant de professeur, je suis parti travailler à l'étranger (Société en Angleterre) en tant qu'ingénieur d'affaires. J'ai eu la charge d'installer un laboratoire d'essais hydrauliques à l'Université de Copenhague (Lyngby), puis une tranche de centrale hydroélectrique 1 MW en Zambie.

Je suis rentré au CERN en octobre 1972, comme Ingénieur en Génie Mécanique au 300 GeV (SPS). J'ai tout d'abord assuré des responsabilités d'ingénierie en systèmes de refroidissement, de climatisation et de traitement d'air pour le SPS. Je suis assez fier d'une réalisation que j'ai menée de bout en bout et qui est visible par toute personne entrant au CERN aujourd'hui : il s'agit du complexe des tours de refroidissement du point 6 du SPS (en face de l'entrée principale du CERN Meyrin).

Puis dès 1982, avec l'arrivée des premiers PC, j'ai changé de groupe pour devenir le chef de la section Logistique du groupe LEP-IM, en charge de la construction et de l'installation des équipements du collisionneur LEP. Là, j'ai assuré la responsabilité de la logistique des transports des équipements, l'élaboration du planning et le suivi de l'installation. Peu de temps après la mise en route du LEP (le 14 juillet 1989 !), j'ai alors pris en charge le support informatique du groupe d'ingénierie de la division Technique. J'ai donc travaillé pendant près de 15 ans dans le domaine de l'informatique.

Puis une opportunité s'est présentée pour rejoindre la division PE (précurseur du département HR) où j'ai assuré la responsabilité du Bureau du Travail Temporaire du CERN et la fonction de responsable RH pour plusieurs divisions, ainsi que comme membre de la section en charge de la grille des salaires et profil de postes.

Ma carrière au CERN s'est poursuivie et terminée par environ 7 années comme chef de groupe Administration et DPO (Departmental Planning Officer) du Département de Support Technique.

Bul : Comment vous êtes-vous progressivement intéressé aux questions relevant de notre Caisse de pensions ?

CG : Lorsque j'ai débuté mon contrat au CERN il y a plus de 40 ans, j'ai tout de suite trouvé que les actions de l'AP étaient indispensables pour la défense des intérêts des membres du personnel du CERN. ***

***** we would like to get to know you better : Can you tell us about your professional career from your university days until now?**

CG : I graduated from the Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) in mechanical engineering in 1968 at 22 years of age. After two years as assistant lecturer at the EPFL, I went to work abroad (a company in England) as a commercial engineer. My task was to install a hydraulic test laboratory in the University of Copenhagen (Lyngby), and then part of a 1MW hydroelectric power station in Zambia.

I joined CERN in 1972 as a mechanical engineer in the 300 GeV (SPS). I was first accountable for the cooling and air-conditioning systems in the SPS. I am somewhat proud of a realisation which I carried out from beginning to end and which is visible to everybody when entering CERN today, namely the cooling towers of point 6 of the SPS (opposite the main entrance of the CERN Meyrin site).

From 1982, onwards with the arrival of the first PCs, I changed group to become head of logistics in the LEP-IM group, in charge of the construction and installation of the LEP collider equipment. I was responsible for the transport of the equipment and planning and overseeing of the installation. Shortly after the LEP started up (14 July 1989), I was responsible for computer support in the TE Division. I thus worked for nearly 15 years in the field of computing.

Then an opportunity came up to join PE Division (now HR Division) where I was responsible for CERN's Temporary Work office, and HR representative for several divisions, as well as member of the section dealing with salary scales and job descriptions. Subsequently, I spent the last 7 years of my career at CERN as head of Administration and DPO (Departmental Planning Officer) of the TE Division.

Bul : How did you become interested in questions concerning our Pension Fund ?

CG : When I started my contract at CERN, more than 40 years ago, I immediately realised the importance of the actions undertaken by the Staff Association to defend staff members' interests. Thus, I followed the Staff Association's activities during all my years at CERN. In addition, as I grew older, I naturally became interested in questions related to the Pension Fund.

Bul : What makes you think you are the right person in the right place ? ***

*** J'ai donc suivi les activités de l'AP pendant toutes mes années passées au CERN. De plus, l'âge augmentant, je me suis naturellement intéressé aux questions de retraites et à la Caisse de pensions.

Bul : *En quoi pensez-vous être la bonne personne à la bonne place ?*

CG : Je ne pense pas être la SEULE bonne personne à cette place. Beaucoup d'autres, certainement plus qualifiées que moi pour cette représentation au CACP, auraient pu prendre la succession de François W. Il se trouve que j'ai accepté la sollicitation de Gertjan et Michel (Vitasse) d'occuper cette place et ma candidature a été acceptée par le Comité lors de sa réunion de décembre 2011.

Il est vrai que mes fonctions successives occupées au CERN et, entre autres, les 7 années passées comme DPO, me conduisaient naturellement je pense à être le représentant du GAC-EPA au CACP.

Bul : *Quelles sont vos motivations plus personnelles qui vous ont poussé à accepter cette délicate mission ?*

CG : Comme chacun d'entre nous, je suis évidemment personnellement intéressé par la bonne gestion de notre Caisse de pensions et de son capital. Mes activités de retraité me laissant un peu de temps libre, j'ai souhaité être impliqué au GAC-EPA dans ses représentations sociales (Caisse maladie, Caisse de pensions) ; il y avait un besoin de représentation à la Commission des Pensions, je n'ai pas hésité à y participer.

2 - Votre approche avec ce rôle de représentant.

Bul : *Claude, vous connaissez la mission et les contraintes de votre fonction :*

Avez-vous déjà été invité par le Président du CACP à assister aux réunions en tant que successeur de François depuis votre nomination ?

CG : Oui, depuis ma nomination officielle au CACP, j'ai pu assister à une réunion, celle du 14 février 2013, en tant qu'invité.

Bul : *Si oui, comment avez-vous vécu ces premiers contacts ?*

CG : Lors de cette réunion du 14 février, j'ai été accueilli chaleureusement par le Président, Dr. Riska, ainsi que par les membres du CACP. J'ai eu l'opportunité de lier des contacts avec certains membres. J'ai trouvé que l'ambiance de travail dans ce CA était bonne. Je verrai par la suite...***

CG : I don't think I am the ONLY suitable person for this position. Many others, certainly more qualified than I am to act as representative at the PFGB, could have taken over from François W. As it happens, I accepted Gertjan's and Michel's (Vitasse) requests to fill this position and the Committee accepted my nomination during the December 2011 meeting.

It is true that the various functions I occupied at CERN, amongst others the 7 years I spent as DPO, led me naturally, I think, to be the GAC –EPA representative at the PFGB.

Bul : *What personal motivations led you to accept this delicate task ?*

CG : Like all of us, I am obviously interested that our Pension Fund and its capital are well run. My occupations as a retiree leave me some spare time and I wanted to be involved in GAC-EPA's efforts concerning social matters (Health Insurance fund, Pension fund). The GAC-EPA was looking for a representative to the Pensions Commission and I did not hesitate to get involved.

2. Your approach to the role of representative

Bul : *Claude, you know the task and the constraints of your role :*

Have you been invited by the President of the PFGB, since your nomination, to attend meetings as successor to François?

CG : Yes, since my official nomination to the PFGB, I was able to attend the meeting on 14 February 2013 as an invited participant.

Bul : *If yes, how did you experience these firsthand contacts ?*

CG : During the meeting on 14 February, I was warmly welcomed by the President, Dr. Riska, as well as by the members of the PFGB. I was able to make contacts with certain members. I found the working atmosphere good in the CA. Let us see how it continues ...

Bul : *What are your main objectives as representative of the GAC-EPA at the PFGB*

CG : I represent the GAC-EPA at the PFGB. For me this means that, in collaboration with the two Staff Association representatives, I have to defend the interests of the CERN and ESO pensioners. I believe that the ideal forum for discussing Pension Fund affairs is the Pension Commission that brings together the Staff Association representatives (President Alessandro Raimondo) and those of the pensioners. ***

Bul : Quelles sont vos principales intentions en matière de représentation du GAC-EPA au CACP ?

CG : Je représente le GAC-EPA au CACP. Pour moi, cela signifie que je dois défendre les intérêts des pensionnés du CERN et de l'ESO, ceci en collaboration avec les deux représentants de l'AP. Je pense que le forum idéal pour discuter des affaires de la Caisse de pensions est la Commission Pensions qui réunit des représentants de l'AP (président Alessandro Raimondo) et ceux des pensionnés. Nous, les retraités, sommes représentés en nombre dans cette Commission et je peux compter sur les compétences des plus expérimentés d'entre nous pour me forger une juste opinion sur tous les points débattus. J'envisage de rapporter régulièrement lors des Comités du GAC-EPA les discussions et décisions prises dans la Commission. Ce sera l'occasion pour moi de prendre également note des remarques qui pourraient être faites par le GAC-EPA et de défendre ces positions à la Commission, puis au CACP.

Bul : Comment pensez-vous agir en regard de mises en situation qui pourraient entrer en conflit avec votre mission de représentant du GAC-EPA ?

CG : Si des avis divergents apparaissent lors des discussions à la Commission Pensions, j'ai déjà pu constater que les prises de positions le sont par consensus. Pour moi, il est important que les avis de l'AP et ceux des pensionnés convergent et que nous présentions un front unique et soudé au CACP. Il est clair qu'en cas de divergences de vues éventuelles, je reviendrais devant le Comité du GAC-EPA afin de recevoir de sa part une position tranchée que je défendrai alors à la Commission. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire accepter les points de vue des pensionnés à la Commission. Ensuite, comme je l'ai dit, ce sont les décisions obtenues par consensus à la Commission que je défendrai au CACP. Je suis convaincu que ce n'est pas en « jouant solo » que l'on arrivera à faire passer nos points de vue au CACP ; les deux représentants de l'AP et celui du GAC-EPA doivent unir leurs forces dans le CACP.

Bul : Comment pensez-vous gérer une situation qui vous mettrait en difficulté entre le Code de conduite du CACP et la position de ceux que vous représentez ?

CG : Comme tout membre du CACP, j'ai signé le Code de conduite. Je ne vois aucune difficulté à respecter ce Code de conduite dans l'exercice de mes fonctions de représentant du GAC-EPA. Si une situation de conflit, peu probable, ***

We, the retirees are represented in sufficient number on this Commission and I can count on the expertise of the more experienced among us to form a correct opinion on all of the points discussed. I plan to report regularly at the GAC-EPA committee meetings on the discussions and decisions taken in the Commission. It will also be the occasion for me, to take note of remarks that could be made by the GAC-EPA and to defend these positions in the Commission and at the PFGB.

Bul : How do you intend to react with respect to situations which could conflict with your task as representative of the GAC-EPA ?

CG : If divergent opinions should arise during discussions in the Pension Commission, I was already able to observe that the positions adopted are by consensus. For me, it is important that the opinions of the Staff Association and those of the pensioners coincide and that we present a united front in the PFGB. It is clear that in the event of differences of opinion, I shall come back to the GAC-EPA Committee to obtain a clear standpoint, which I will then defend in the Commission. I will do all within my power to ensure that the Commission accepts the pensioners' viewpoints. Subsequently, as I said, I will defend the decisions reached by consensus in the Commission at the PFGB. I am convinced that it is not by "going solo" that we will get our ideas across in the PFGB. The two Staff Association representatives and the GAC-EPA representative must maintain a united front in the PFGB.

Bul : How do you intend to handle a situation that could put you in difficulty between the code of conduct of the PFGB and the position of those you represent ?

CG : As all members of the PFGB, I signed the Code of conduct. I cannot see any difficulty in respecting this Code of conduct in the exercise of my functions as representative of the GAC-EPA. If conflict should arise, which is unlikely, I will do my utmost to delay the decision to be taken in the PFGB in order that I can contact the GAC-EPA Committee to inform them of the confliction.

3. Your convictions on how our Fund should be managed .

Bul : You know the status of our Fund and the international economic situation : do you have any ideas on the direction that the Fund's management should take in the future ?

CG : I try to follow the international economic situation as far as possible, but as you know, ***

*** devait arriver, je ferai tout mon possible pour faire reporter dans le temps la décision à prendre au CACP, pour me permettre de contacter le Comité du GAC-EPA afin de lui signaler une telle situation de conflit.

3 - Vos convictions en matière de gestion de notre caisse.

Bul : *Vous connaissez la situation de notre Caisse et la conjoncture internationale : Avez-vous une idée sur les orientations que devrait prendre le gestionnaire de la Caisse dans l'avenir ?*

CG : J'essaie de suivre autant que possible la situation économique internationale, mais comme tu le sais, la conjoncture actuelle n'est pas simple et les avis divergent quant aux actions à entreprendre pour y remédier et arriver à une certaine stabilité future.

Je pense que notre gestionnaire de la Caisse a les compétences exigées pour occuper ce poste et il sait s'entourer d'experts. Cela ne suffit pas : il faut savoir rester prudent et prendre des risques calculés. C'est sur ce plan là (la prise de risques) que je vois le rôle essentiel du CACP. Et je pense que les avis et conseils des « experts » que nous avons à l'AP, mais surtout au GAC-EPA, sont de grande valeur et nous permettent de défendre les intérêts de la Caisse et, si nécessaire, de demander à ce que le gestionnaire change de cap.

Bul : *Pensez-vous que les garanties de pérennisation de notre caisse sont actuellement suffisantes ?*

CG : Ce point là est plutôt l'affaire de la Commission de garantie des pensions (et de la Caisse maladie). J'écoute et dialogue souvent avec Michel Vitasse, notre représentant à cette Commission, et je lui fais entière confiance. Notre collaboration est excellente car Michel siège à la fois dans les deux commissions.

Conclusion :

Bul : *En deux mots et selon vos convictions, comment résumer votre mission de représentant au GAC-EPA ?*

CG : Trois mots si tu permets : VIGILANCE, DEFENSE (des intérêts des pensionnés) et ACTION (proactive).

*** at present this is not easy and opinions differ as to what actions should be taken to improve and stabilise the economic environment. I think that our Fund manager has the necessary expertise for this position and can call on other experts if necessary, but this is not sufficient. One has to remain vigilant and take calculated risks. It is in this framework (risk taking) that I see the main role of the PFGB.

I believe that the opinions and advice of the experts we have in the Staff Association, but particularly in the GAC-EPA, are of great value and will enable us to defend the Fund's interests and if necessary ask the Fund management for a change of course.

Bul : *Do you think that the guarantees to sustain our Fund are currently sufficient ?*

CG : This is mainly a concern of the Pension Guarantee Commission (and the Health Insurance Fund). I often consult with Michel Vitasse, our representative on this Commission, in whom I have absolute faith. Our collaboration is excellent since Michel is in both commissions.

Conclusion:

Bul : *Please sum up in a few words how you see your task as GAC-EPA representative.*

CG : In three words, if you don't mind : VIGILANCE, PROTECTION (of the pensioners' interests) and ACTION (proactive).

Ceux qui nous ont quittés

David Jacobs

Décès du 12 novembre 2012 au
26 mai 2013



Obituary

Deaths from 12 November 2012 to 26
may 2013

		affiliation	groupe	décès	Relation
Madame Régina	VIENNE	CERN	DOC	2013-04-27	
Monsieur Fabio	SOSO	CERN	IT	2013-04-24	
Mrs. Linda Anne	WATSON	CERN famille		2013-04-16	
Monsieur André	LECOMTE	CERN	ST	2013-04-12	
Madame Suzanne	MESSERLIAN	ESO		2013-04-12	
Monsieur Massimiliano	FERRO-LUZZI	CERN	PPE	2013-03-18	
Monsieur Norman D. B.	PEARCE	CERN	AT	2013-03-11	
Madame Louise	PELLOUX	CERN famille		2013-03-09	
Monsieur Gilbert	MELIN	CERN	EF	2013-03-08	
Monsieur Bernard	HUGOT	CERN	PS	2013-03-07	
Madame Maria	RICCI	CERN		2013-03-07	
Mr. Alan Edmund	RUDGE	CERN	EP	2013-02-27	
Madame Anneliese	SCHMESSNER	CERN famille		2013-02-22	
Monsieur Marc-Henri	BOVARD	CERN	PH	2013-02-19	
Mr. Hugh	HEREWARD	CERN	ISR	2013-02-19	
Monsieur Claude	MARCEL	CERN		2013-02-15	
Monsieur William	MACDONALD	CERN		2013-02-10	
Ms. Anneliese	BACHMANN	ESO famille		2013-02-07	
Madame Blanche	GOETSCHMANN	CERN famille		2013-02-07	veuve de Louis GOETSCHMANN
Madame Renata	TENOIRE	CERN	EF	2013-02-06	
Madame Luisella	GOLDSCHMIDT-CLERMONT	CERN famille		2013-01-25	
Monsieur Guy	AUBOURG	CERN	ST	2013-01-21	
Madame Denise	RAMUSAT	CERN famille		2013-01-09	
Monsieur Pierre	ROUAY	CERN	ST	2013-01-09	
Madame Anna	DUBOSSON	CERN		2013-01-07	
Mr. Gordon	FRASER	CERN	ETT	2013-01-03	
Monsieur Ange	BERTUOL	CERN		2012-12-31	
Madame Irène	EGGER	CERN famille		2012-12-26	
Madame Anne Henriette	WIGGINS	CERN		2012-12-25	veuve de Kenneth WIGGINS
Monsieur Michael	CROWLEY-MILLING	CERN	DG	2012-12-24	
Madame Giuseppina	LABET	CERN	SB	2012-12-18	
Mr. Joseph	HOFMANN	CERN	SL	2012-12-17	
Mr. Ulf	KRACHT	CERN		2012-12-17	
Monsieur Michel	BORGHINI	CERN	EP	2012-12-15	
Monsieur Ernest	KUNZ	CERN	SB	2012-12-15	
Monsieur René	CHINA	CERN	ST	2012-12-10	
Monsieur Fritz	OLLENHAUER	CERN	PS	2012-12-09	
Madame Paul	FORRAT	CERN	PS	2012-11-27	
Monsieur Max	REINHARZ	CERN	SPS	2012-11-26	
Madame Jeanne	MOUCHEREL	CERN		2012-11-25	
Madame Odette	TALBOT	CERN famille		2012-11-23	veuve de Roger TALBOT

Caisse maladie**Michel Baboulaz**

Original: français

**The Health Insurance Scheme****Comprendre votre facture de soins en Suisse :****TarMed et SwissDRG, les systèmes tarifaires**

Selon les statistiques 2012 fournies par UNIQA, les remboursements de soins ont augmenté **en Suisse de 2,33% et ont baissé en France de 2,30%** par rapport à 2011, malgré le bonus de 5% accordé aux remboursements de soins en France. Ce résultat surprenant est peut-être l'occasion d'essayer de décrypter les factures que vous adressez aux prestataires de soins en Suisse. Certaines factures sont totalement hermétiques, limitées au seul montant des honoraires, d'autres se basent encore sur une ancienne codification, mais la plupart sont maintenant établies selon le système TarMed pour les prestations médicales ambulatoires, ou selon le système des forfaits SwissDRG pour les soins hospitaliers aigus.

TarMed est un système de tarification médicale introduit en 2004 et en constante évolution. Il n'est pas obligatoire mais recommandé par les associations de médecins. Le cœur du système est un registre de tous les actes médicaux ou techniques de la médecine ambulatoire : plus de 4600 positions décrites dans 40 chapitres. Ce catalogue est accessible par internet à www.tarmedsuisse.ch (2467 pages).

A chaque prestation décrite correspond un nombre de points tarifaires, en fonction du temps nécessaire, du degré de difficulté et de l'infrastructure requise. Pour établir la facture, la valeur en CHF du point tarifaire est fixée par chaque canton, par exemple 0,96 à Genève ou 0,98 à Vaud actuellement.

Vous connaissez sans doute les « prestations de base » que sont les 5 premières et les 5 dernières minutes d'une consultation.

Voici la description des « 5 premières minutes » avec les points de Prestation Médicale (PM) et de Prestation Technique (PT) :

(page suivante)

Understanding your swiss health care invoices:**TarMed and SwissDRG, the tariff systems**

According to figures provided by UNIQA for 2012, CHIS reimbursements for care received in Switzerland increased by 2.33% as compared with 2011, whereas reimbursements for care received in France decreased by 2.30%. Surprising figures given the 5% bonus on reimbursements for care received in France, but maybe a reason to make an attempt at deciphering the invoices you receive from swiss health care providers.

When an invoice only shows the amount of the fee, there is nothing to understand. In some rare cases invoices are based on old coding systems, but the majority are now based on the TARMED system for ambulatory treatments, or on the SwissDRG package price for acute care in hospitals.

TarMed was introduced in 2004 and is in constant evolution. This medical rates system is not compulsory but is strongly recommended by medical practitioners associations. At the heart of this system is a register including all medical and technical acts related to ambulatory care by physicians. More than 4600 such items are described in 40 chapters. This register is publicly accessible on internet at www.tarmedsuisse.ch for online or offline browsing (2467 pages).

Each described act is given an amount of tariff points, depending on the time required, its difficulty and the facilities needed for its performance. The doctor's invoice is then produced by multiplying the total number of points by the CHF point value set by the swiss canton, currently 0,96 CHF in Geneva and 0,98 CHF in Vaud.

You may have seen those 'basic benefits' named 'first 5mn period' and 'last 5mn period' which are charged for each consultation.

Here is the registered description of the first 5mn period, with the corresponding amount of points for both technical (PT) and medical (PM) acts :

(next page)

00.0010 Consultation, première période de 5 min (consultation de base)						00.0010			
Valeur intrinsèque quantitative FMH 5	Valeur intrinsèque qualitative Toutes les valeurs intrinsèques	Unité fonctionnelle Salle de consultation			Classe de risque anesthésique -				
PM (assistance comprise) 9.57 pts	Assistance	Nombre d'assistants	Prestation au sens restreint 5 min	Préparation et finition	Rapport	Temps supplémentaire médical lié à la prestation			
PT 8.19 pts	Temps d'occupation du local 5 min			Temps d'attente					
Sexe -	Type de prestation Prestation principale	Type de traitement -	Facteur de supplément, de réduction PM 1.00	Facteur de supplément, de réduction PT 1.00					
Interprétation médicale Comprend toutes les prestations médicales fournies au patient par le spécialiste dans son cabinet ou, pour des patients ambulatoires à l'hôpital, par le médecin, que le spécialiste fournit au patient dans son cabinet, sans moyens auxiliaires ou avec des moyens simples (par exemple le contenu de la trousse médicale), pour les troubles et symptômes que le patient présente à sa venue chez lui et ceux qui apparaissent durant le traitement.									
Comprend les salutations à l'arrivée et au départ du patient, les discussions, examens et actes médicaux ne faisant pas l'objet d'une tarification spéciale (par exemple: injections spécifiques, pansements, etc.), l'accompagnement du patient pour le confier au personnel soignant (instructions comprises) en vue de tâches administratives, de prestations techniques et curatives et de la remise de médicaments (cas d'urgence et/ou dispensation initiale), la lecture du dossier médical et les annotations immédiatement avant et après la consultation.									
Interprétation technique -									
Age: - Quantité: max. 1 fois par séance - Côté: - Loi: - Non cumulable avec: (00.0060) , (00.0110) , (00.1325) , (02.0010) , (02.0020) , (02.0030) , (02.0040) , (02.0050) , (08.0500) , [GP-12] .									

Un conseil : s'attarder en salutations ou raconter vos vacances au médecin peut vous coûter cher ! Autre exemple de prestation, plus complexe, avec 369.21 points de prestation médicale et 438.90 points de prestation technique :

Advice : long greetings or relating your holidays to your consulting physician may turn expensive ! Here is another example of a more complex procedure, totalling 369,21 points for medical care and 438,90 points for technical work :

21.2190 Prostatectomie subtotale, à ciel ouvert						21.2190
Valeur intrinsèque quantitative FMH 7	Valeur intrinsèque qualitative Urologie	Unité fonctionnelle Salle d'opération II			Classe de risque anesthésique II	
PM (assistance comprise) 369.21 pts	Assistance 131.13 pts	Nombre d'assistants 1	Prestation au sens restreint 46 min	Préparation et finition 11 min	Rapport 5 min	Temps supplémentaire médical lié à la prestation
PT 438.90 pts	Temps d'occupation du local 45 min			Temps d'attente		
Sexe masculin	Type de prestation Prestation principale	Type de traitement -	Facteur de supplément, de réduction PM 1.00	Facteur de supplément, de réduction PT 1.00		
Interprétation médicale Y compris la cystoscopie et la méatotomie interne éventuelles. Non enmbris la voie d'abord. Pour une lancerotomie voir (20.0620)						

SwissDRG (Diagnosis Related Groups) est un système tarifaire de forfaits par cas applicable aux séjours hospitaliers de soins aigus. En vigueur sur le plan national depuis 2012, il a évolué vers la version 2.0 actuelle.

Un cas est une hospitalisation pour un diagnostic principal défini. Les cas similaires sont regroupés et des statistiques nationales permettent d'établir le coût moyen de chaque groupe de cas en termes de durée de séjour, d'infrastructure requise, de matériel et produits utilisés, de prestations infirmières et médicales. Des variantes sont prévues en fonction de l'âge ou des complications du cas. ***

SwissDRG (Diagnosis Related Groups) is a classification system of cases admitted in hospitals for acute care, providing standard package tariffs for each case group. In force in Switzerland since 2012, it has already evolved to the current 2.0 version.

A case is an inpatient admission with a defined main diagnosis. Similar cases are grouped for statistical purposes with an aim of producing the average cost of each group, in terms of length of stay, equipment needed, products and materials used, medical and nursing care required. Within a group (a DRG) variants are foreseen to consider factors like age or complications.

*** A chaque DRG (groupe de cas) correspond un poids relatif de coût (cost-weight) exprimé en points tarifaires. Multiplié par la valeur en CHF du point, ce poids donne le montant forfaitaire de la facture établie par l'hôpital.

La version actuelle 2.0 de SwissDRG contient 991 DRGs classés en 21 catégories majeures de diagnostic. Les 5 volumes descriptifs totalisent 3627 pages. Beaucoup de détails sont accessibles par internet à www.swissdrg.org.

La valeur du point est fixée par chaque canton. En 2012, cette valeur était de CHF 10'672 pour Genève (les cliniques demandaient CHF 16'410).

Exemple de 2 DRGs apparentés avec les procédures qu'ils regroupent :

F18A : âge inférieur à 16 ans OU avec CC (Complications ou Comorbidité) sévères,
F18B : âge supérieur à 15 ans ET sans CC extrêmement sévères

Each DRG is assigned a cost-weight measured with tariff points. When multiplied by the CHF value of a point, the cost-weight leads to the amount of the invoice charged by the hospital. In the current 2.0 version of the SwissDRG, 991 DRGs are listed and classified in 21 Major Diagnosis Categories. The 5 volumes defining these DRGs total 3627 pages. Details are accessible via internet at www.swissdrg.org. The CHF point value is set by each canton. In 2012 it was CHF 10672 in Geneva for private insurances like the CHIS (Geneva clinics had claimed for CHF 16410).

Here are examples of 2 paired DRGs, listing the procedures they include:

F18A : if age below 16 OR if severe CC (Complications or Comorbidities)
F18B : if age above 15 AND no severe CC

ADRG F18

Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertor (AICD) sans changement d'agrégat

Procédure dans le tableau F18-1

DRG F18A

Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertor (AICD) sans changement d'agrégat, avec CC extrêmement sévères ou âge < 16 ans

PCCL > 3 ou Âge < 16 années

DRG F18B

Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertor (AICD) sans changement d'agrégat, sans CC extrêmement sévères, âge > 15 ans

procédure F18-1

00.52**	Implantation ou remplacement d'électrode dans le ventricule gauche par le sinus coronaire	37.72**	Insertion initiale d'électrode dans l'oreillette et ventricule, par voie intraveineuse
00.56**	Implantation ou remplacement de capteur de pression pour le contrôle hémodynamique intracardiaque	37.73**	Insertion initiale d'électrode dans l'oreillette, par voie intraveineuse
00.57.00**	Implantation ou remplacement de dispositif sous-cutané pour le contrôle hémodynamique intracardiaque SAP	37.75.00**	Révision d'électrode, SAP
00.57.99**	Implantation ou remplacement de dispositif sous-cutané pour la surveillance hémodynamique intracardiaque, autre	37.75.10**	Réglage de sonde de pace-maker ou de défibrillateur
37.70**	Insertion initiale d'électrode, non spécifiée ailleurs	37.75.20**	Réglage du couplage de pace-maker ou de défibrillateur
37.71**	Insertion initiale d'électrode dans le ventricule, par voie intraveineuse	37.75.99**	Révision d'électrode, autre
		37.76**	Remplacement d'électrode transveineuse auriculaire et/ou ventriculaire
		37.77.00**	Enlèvement d'électrode sans remplacement, SAP

Et les paramètres de coût de ces 2 DRGs, soit le cost-weight et la durée moyenne de séjour hospitalier :

the cost parameters for these 2 DRGs are defined, the main ones being the cost-weight and the average length ofd stay :

DRG		Catalogue des forfaits par cas partie a) hôpitaux de soins aigus							
DRG	Partition	Désignation ^(6,7)	Cost-weight	Durée moyenne de séjour ⁽⁸⁾	Borne inférieure de durée de séjour		Borne supérieure de durée de séjour		Transfert externe réduction/jour (Cost-Weight)
					Premier jour avec réduction ^(2,8)	Cost-weight/jour	Premier jour avec supplément ^(2,8)	Cost-Weight/jour	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
F17A	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres	1.937	2.8	1	0.170	8	0.156	0.164
F17B	O	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre	1.327	2.2	1	0.296	4	0.179	0.177
F18A	O	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertor (AICD) sans changement d'agrégat, avec CC extrêmement sévères ou âge < 16 ans	2.963	11.3	3	0.459	23	0.114	0.149
F18B	O	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertor (AICD) sans changement d'agrégat, sans CC extrêmement sévères, âge > 15 ans	1.350	4.1	1	0.437	11	0.108	0.123

D'accord, ces listes et tableaux apparaissent rébarbatifs et il faut un peu d'effort pour s'y retrouver, mais c'est possible et, grâce à l'accès par internet, vous pouvez décoder la facture qui vous est adressée.

Agreed, these lists and tables look tedious and some effort is needed to find one's way but the internet facilities make it possible to decode the invoices you receive from swiss health care providers.

Présence du GAC-EPA sur l'Internet



Presence of GAC-EPA on the Internet

Original: english

Robert Cailliau

Nous avons un site sous <http://www.gac-epa.org> dans lequel vous pouvez trouver les infos d'actualité comme les archives des publications du passé (bulletins, minutes des Assemblées Générales, hommages, avis.) d'aussi loin que nous puissions aller.

Beaucoup d'informations utiles peuvent aussi y être puisées : liens vers d'autres services, rappels des droits et devoirs des pensionnés, etc.

Courant 2013, nous allons complètement remanier le site. Ce n'est seulement en matière d'esthétique mais aussi dans un but de réorganisation et de nettoyage.

Un **Forum internet** pour discussions entre les membres du GAC-EPA sera disponible bientôt, en phase expérimentale. J'espère que cela répondra à un nombre de besoins de communication de nos membres.

Nous voudrions également faire un essai de séances publiques d'information afin d'enrichir le site d'une compilation des questions les plus fréquemment posées avec leurs réponses bien entendu.

Sentez-vous libres de formuler toute question ou demande au sujet du site, directement au webmaster et par e-mail à : webmaster@gac-epa.org.

We have a site at <http://www.gac-epa.org> where you can find recent announcements as well as an archive of past communications (bulletins, minutes of the General Assemblies, tributes, announcements) for as far back as we could reasonably go.

Much useful information can be found there too : links to other services, reminders of rights and duties of pensioners and so on.

During 2013 we are completely overhauling the site. This is not just a matter of aesthetics, but of reorganising and clearing up.

A **Forum on the net** for discussions between members of the GAC-EPA will be available soon, in a test phase. I hope this will address some of the desires for better communications of our members.

We will do an experiment with the Information Sessions people, to bring to the site a digest of the most frequently asked questions and their answers.

Feel free to put any question or request about the site directly to the webmaster by e-mail to webmaster@gac-epa.org.

Permanences

Original: français

Jean-François Michaud

Information sessions (permanences)

Notre équipe des permanences, composée de Gunilla Santiard, René Barthélémy et de Jean François Michaud, n'a, cette année encore, pas failli à sa tâche.***

Gunilla Santiard, René Barthélémy and Jean François Michaud run the GAC Information Sessions ("permanences"), and, once again, they did not fail in their duties. ***

*** Après un « rush » l'an dernier, suite à l'information donnée sur l'obligation de déclaration des comptes à l'étranger, cette année n'en n'a pas été moins abondante en consultations pour informer ou ré informer quelques anciens toujours sceptiques sur une régularisation.

Comme il a été mentionné, l'information sur la déclaration des comptes à l'étranger a été donnée, reste à chacun de décider.

Pour ce qui concerne l'assujettissement à la CSG et la CRDS, nous nous efforçons d'obtenir des informations plus précises de la part du fisc français. Si, sur cet éternel sujet, nous les obtenions, nous ne manquerions pas de vous les communiquer.

Comme chaque année maintenant, le taux de change annuel pour la déclaration des impôts sur le revenu en France (0,83€/CHF) était disponible sur le site. Comme il vous l'est rappelé tous les ans dans les bulletins et lors de l'Assemblée Générale, la permanence est ouverte en principe tous les premiers mardi de chaque mois, sauf en janvier, juillet et en août.

*** After a rush last year, following the announcement that accounts abroad have to be declared, there were no fewer people consulting this year, mainly pensioners sceptical about regularisation. **As mentioned, the information that accounts abroad have to be declared has been passed on, and it only remains up to everyone now to decide what they do.**

As far as liability to CSG and CRDS is concerned, more precise information is currently being sought from the French tax offices. Should we obtain, on this recurrent topic, a well documented reply, we will not fail to pass it on to you.

As every year now, you will have found the annual exchange rate (0,83€/CHF) for French income tax declaration purposes on our site. As we remind you every year in the Bulletins and during our Annual General Meeting, in principle the Information sessions take place every first Tuesday of the month, except in January, July and August.

Erratum

Dans le précédent Bulletin n° 43, une approximation de traduction est survenue dans la partie française de l'article sur l'ESO ; il fallait lire page 6, 3^{ème} paragraphe : «la prime d'assurance pour excédent de sinistre» en lieu et place de : « la prime d'assurance la « perte d'arrêt » ».

Erratum

Inside the previous Bulletin n° 43, an approximation in the translation occurs in the french part of ESO article ; it must be read page 6, third paragraph : «la prime d'assurance pour excédent de sinistre» instead of : « la prime d'assurance la « perte d'arrêt » ».

**GAC - EPA
GROUPEMENT DES ANCIENS - CERN-
ESO**

ADHESION AU GAC-EPA

Soit : vous n'êtes pas membre, mais vous souhaitez le devenir ...

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-après puis de le retourner à l'adresse indiquée, ou, mieux, utiliser le formulaire électronique sur le site.

Paiement de la cotisation annuelle

Les modalités de paiement sont indiquées sur la page après le formulaire. Vous constaterez qu'habituellement nous encourageons nos membres à s'acquitter de leur cotisation annuelle par ordre permanent auprès de leur banque.

Cette année-ci représente toutefois une exception du fait que la cotisation pour 2013 s'élève à CHF 25,-, comme depuis de nombreuses années déjà, mais elle passera à CHF 30,- dès 2014, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 27 mars dernier, afin d'assurer une trésorerie saine dans un proche avenir.

Nous vous suggérons donc d'effectuer un seul versement à part des CHF 25,- dus pour l'année en cours sur le compte du GAC-EPA dont les coordonnées figurent sur la feuille ci-après en utilisant de préférence celui à l'UBS.

En même temps ou ultérieurement, selon votre préférence, vous pouvez faire établir par votre banque l'ordre permanent selon les consignes indiquées.

Notre Trésorière, Monique Häusermann, et son adjoint, Eddie Roebuck, vous en remercient d'avance.

Soit : vous êtes déjà membre et souhaitez le rester...

Nous attirons votre attention sur la décision de l'Assemblée Générale du 27 mars dernier d'augmenter la cotisation annuelle de son montant actuel de CHF 25,- à CHF 30,- à partir de 2014, ceci afin d'assurer une trésorerie saine dans un proche avenir.

Ainsi, si vous suivez nos recommandations telles qu'indiquées sur la feuille ci-après consacrée aux modalités de paiement de la cotisation annuelle et que vous en assuriez donc le versement au moyen d'un ordre permanent, nous vous rappelons qu'il vous faudra en faire modifier le montant par votre banque dès maintenant si possible pour éviter des oubli et, dans tous les cas, suffisamment tôt par rapport à la prochaine échéance qui tombera dans la plupart des cas le 7 janvier 2014.

Notre Trésorière, Monique Häusermann, et son adjoint, Eddie Roebuck, vous en remercient d'avance.

**GAC - EPA
CERN-ESO – PENSIONERS' ASSOCIATION**

MEMBERSHIP OF THE GAC-EPA

Either : you are not a member, but you wish to become one...

All you have to do is to complete the membership form hereafter then return it to the address indicated, or, better, use the electronic form available on the site.

Payment of the annual fee

Details of the means of payment are given on the page after the enrolment form. You will note that we usually encourage our members to resort to a standing order with their bank in order to pay their annual fee.

The current year is however exceptional because the fee for 2013 is the same as it has been for many years, i.e. CHF 25,-, but it will increase to CHF 30,- as of 2014 in compliance with the decision of the General Assembly at its meeting on March 27, 2013, in order to ensure that our accounts remain well balanced in the foreseeable future.

We suggest therefore that you arrange for a single, separate payment for the CHF 25,- due for the present year to be credited to the GAC-EPA account details of which are given on the next but one page, preferably in favour of our account with UBS.

At the same time or at a later date, whichever you prefer, you can have your bank to set up a standing order as indicated under the section 'Means of Payment'.

Our Treasurer, Monique Häusermann, and her deputy, Eddie Roebuck, thank you in anticipation.

Or : you are already a member and wish to remain one...

We should like to draw your attention to the decision of the last General Assembly held on March 27, 2013 to increase the annual fee from its current amount of CHF 25,- to CHF 30,- as of 2014 in order to ensure that our accounts remain well balanced in the foreseeable future.

If therefore you already follow our recommendation in the appropriate page hereafter on the means of payment and have adopted a standing order to that effect, we remind you that you will be required to have your bank modify the amount, either now in order to avoid forgetting or, in any case, in good time before the next payment is due which will be in most cases on January 7, 2014.

Our Treasurer, Monique Häusermann, and her deputy, Eddie Roebuck, thank you in advance.

GAC - EPA
GROUPEMENT DES ANCIENS - CERN-ESO – PENSIONERS' ASSOCIATION

Montant de la cotisation annuelle : 2013 : CHF 25,- dès 2014 : CHF 30,-

Modalités de paiement

Afin de vous faciliter la vie et d'en faire autant pour notre trésorier(e), nous vous recommandons d'établir un ***ordre permanent*** auprès de votre banque pour que le montant de la cotisation soit transféré chaque année ***en date du 7 janvier*** depuis votre compte sur le compte bancaire du GAC-EPA, à savoir :

Intitulé du compte : GROUP. ANCIENS DU CERN
Banque : UBS SA
Adresse postale : CH 1211 GENEVE 23
No. IBAN du compte : CH47 0027 9279 C710 9245 0

Important: dans le ***message*** figurant dans votre ordre permanent mettez votre ***nom complet***, ceci pour faciliter l'enregistrement automatique dans nos comptes.

A défaut, veuillez verser, **au plus tard le 31 mars de chaque année**, le montant dû soit sur le compte indiqué ci-dessus soit sur le compte postal du GAC-EPA, à savoir :

Intitulé du compte : GAC-EPA
La Poste Suisse : PostFinance
No. du compte : 12-20556-6

N.B. un tel versement peut s'effectuer soit sur place soit à distance pour le compte bancaire UBS mais, pour le compte postal, uniquement sur place au moyen d'un bulletin de versement de la Poste suisse.

Annual membership fee : 2013 CHF 25,- as of 2014 CHF 30,-

Means of payment

In order to make things easier for yourself and for our treasurer, we recommend that you establish a ***standing order*** with your bank to transfer the fee every year ***on 7 January*** from your account to the bank account of the GAC-EPA, viz.:

Account name : GROUP. ANCIENS DU CERN
Bank : UBS SA
Postal address : CH 1211 GENEVE 23
IBAN account number : CH47 0027 9279 C710 9245 0

Important: make sure the ***payment message*** of your standing order contains your ***full name***, so data entry into our accounting system can be automated.

Alternatively, please pay the amount due, **by 31 March of each year at the latest**, either into the account indicated above or into the postal account of GAC-EPA, i.e.

Account name : GAC-EPA
La Poste Suisse : PostFinance
Account number : 12-20556-6

N.B. Such payment may be made either on the spot or from any location for the bank account but, for the postal account, only in person by completing the postal order of the Swiss Post.

GAC - EPA
GROUPEMENT DES ANCIENS - CERN-ESO – PENSIONERS' ASSOCIATION

(lectronique : <http://www.gac-epa.org/Organization/MembershipForm/MembershipForm-fr.php>)
 (electronic: <http://www.gac-epa.org/Organization/MembershipForm/MembershipForm-en.php>)

BULLETIN d'ADHESION¹
 à compléter en majuscules svp et
 retourner à :

APPLICATION FORM²
*please use block capitals and
 return to:*

GAC-EPA, c/o Association du Personnel, CERN, CH – 1211 GENEVE 23

Nom / Name

Prénom / First name

Titre / Title (M.-Mme./Mr- Mrs. etc.)

CERN

ESO

Ex Div. – Dept.

Date naissance / Date of birth

Jour/ Day	Mois/ Month	Année/ Year

Nationalité / Nationality

Adresse / Address

No Rue / Street
 .

Code postal /
Post code

Ville /
Town

Pays /Country

Tel
 .

Fixe / +
Landline

Mobile +

E-mail

Date : _____

¹ L'Article 1.4 des Statuts du GAC-EPA stipule: « Le Groupement est ouvert à tous les bénéficiaires de la Caisse de Pension, que leur retraite soit effective ou différée, y compris les veuves, veufs et orphelins. »

² Article 1.4 of the GAC-EPA Statutes stipulates: "The Association is open to all beneficiaries of the Pension Fund, whether their retirement is effective or delayed, including widows, widowers and orphans"